

Stage DA3

2007-2008

Proposition d'aménagement de la zone de Pré-Rond



Tuteur : Mr Demazière Christophe

Millioz Jérémy

Sommaire :

<u>Introduction.....</u>	5
<u>I Présentation du problème.....</u>	6
<u>A Choix du lieu du projet.....</u>	6
<u>B Présentation géologique.....</u>	6
<u>C Localisation des communes.....</u>	8
<u>D Cadre général du problème.....</u>	9
<u>II Présentation des communes.....</u>	12
<u>A Allevard les bains.....</u>	12
<u>1 Histoire.....</u>	13
(Le fer, Le PLA, D'autres activités, Les thermes)	
<u>2 Actuellement.....</u>	19
(Limites au développement, Le paysage)	
<u>3 Démographie.....</u>	21
<u>B La Chapelle du Bard.....</u>	22
<u>1 Histoire.....</u>	22
<u>2 Aujourd'hui.....</u>	23
<u>3 Démographie.....</u>	24
<u>C Collaboration des deux communes.....</u>	26
<u>D la station de ski.....</u>	27
<u>1 Histoire.....</u>	27
<u>2 La montagne.....</u>	30

3 Une station dynamique.....	31
<u>III Etat des lieux</u>	34
A Géographie.....	34
B Présentation des ZNIEFF.....	35
(Présentation, protections potentiels de la zone)	
C Actions pour protéger la zone.....	39
D Tableau de synthèse.....	41
E Justification du projet.....	41
<u>IV Proposition d'aménagement de la zone de Pré-Rond</u> ⁽⁴²⁾	
Préambule	42
A Le projet.....	42
1 Localisation.....	43
2 Caractéristiques du sentier.....	47
3 Caractéristiques du chalet.....	50
4 Fonction du Chalet.....	51
B Qui en bénéficierait ?.....	53
C Réalisation du projet.....	54
D Position de quelques acteurs.....	54
<u>Conclusion</u>	55
<u>Bibliographie</u>	56
<u>Annexes</u>	57

Remerciements

- Au musée jadis Allevard pour leurs collaborations et leurs archives très complètes sur l'histoire d'Allevard
- A Monsieur Georges Salamand, (historien et écrivain) pour ses explications précieuses dans divers domaines concernant la région
- A toute l'équipe de l'ONF, et en particulier à Monsieur Daugeron
- A Jacqueline Dazy, responsable du service administratif des thermes d'Allevard
- A monsieur Usségliot directeur de la SAPAMA
- A Marylène Bigot, rédactrice en chef de la mairie de la Chapelle du Bard
- A RM loisir au Collet d'Allevard
- Au conseil général de l'Isère
- A Monsieur Demazière Christophe, mon tuteur

Introduction

Situé dans le sud-est de la France, le Collet d'Allevard est une station de ski qui a vu le jour après la seconde guerre mondiale. A l'origine ce territoire était utilisé pour les pâturages, l'agriculture, et les exploitations forestières. L'implantation de cette station a été très bénéfique sur le plan économique. Elle a eu des effets d'entraînement permettant le développement d'autres activités comme la restauration et l'hébergement. Cependant, la reconversion de cette zone dans les années cinquante a profondément bouleversé ce paysage montagneux avec l'implantation de remontées mécaniques, et le balisage de pistes de ski. Les préoccupations actuelles en termes de développement durable, notamment au niveau de l'environnement, de la biodiversité et de l'écologie, rendent cette zone problématique.

Comme dans beaucoup de stations de ski de moyenne montagne, il se pose deux questions primordiales au Collet d'Allevard :

- Comment rendre la station dynamique en dehors de la saison d'hiver ?
- Comment la politique qui est en place l'heure actuelle pour gérer la station, peut-elle concilier deux enjeux opposés tels que :
 - Le développement de la station, permettant sa prospérité ?
 - La protection du milieu naturel ?

Ce projet est une proposition d'aménagement d'une partie de la station afin de solutionner les questions ci-dessus, en tenant compte des intérêts actuels des diverses populations de touristes, et des progrès techniques en cours.

I Présentation du problème

A Choix du lieu du projet



Arrivée des pistes de Pré-Rond

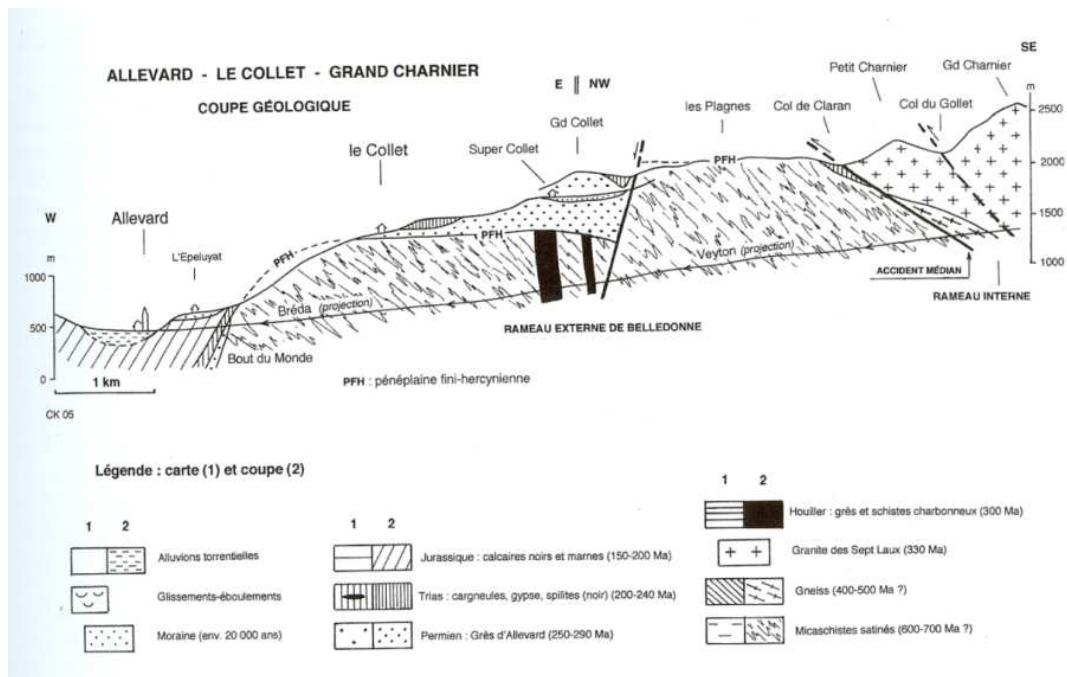
La zone de Pré-rond est une partie de la station de ski appartenant à la commune de la Chapelle du Bard. Ce n'est pas la seule, mais celle-ci possède une situation très particulière en étant à proximité de zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique, et floristique.

La confrontation entre la station de ski et le milieu naturel sur la zone de Pré-Rond m'a paru être une bonne base pour réaliser un premier projet. Je pense que la situation de conflit entre le milieu naturel et le milieu « minéral » est implicitement présente dans tous les projets d'aménagement. En effet, toutes les actions sur le territoire se réalisent à l'origine dans un milieu naturel, pour lui donner une nouvelle fonction. Ceci en tenant plus ou moins compte de l'existant.

Par ailleurs, je conçois que cette dualité est très délicate à traiter. Il ne faut pas se laisser influencer par les différents acteurs du territoire essayant de nous rendre partisans de leurs intérêts, mais il ne faut pas non plus en privilégier un plus qu'un autre.

B Présentation Géologique

Dans le sud-est de la France, au sein de la région Rhône-Alpes, il existe une chaîne de montagnes nommée « massif de Belledonne » (« bel » = obscur, « di » = sacrée, « nantos » = vallée). Cette dernière, très caractéristique du paysage grenoblois a commencé sa surrection au miocène (-15 Ma), et, est principalement constituée de roches métamorphiques. D'autre part, elle possède des sommets culminant à près de 3000 mètres d'altitude, ainsi que des lacs de montagnes offrant un très joli paysage.

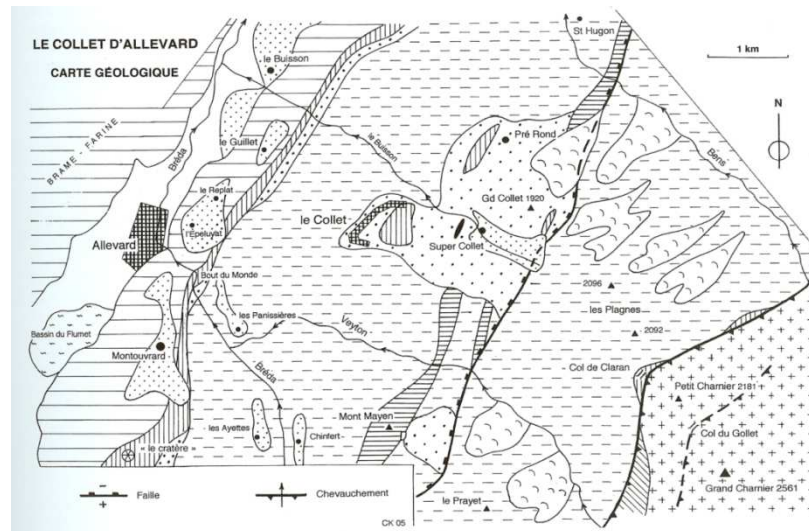


Chaîne de Belledonne (« Le Collet d'Allevard » Edition la fontaine de Siloé)



La montagne du Collet d'Allevard (vue Ouest) ([www .geol-alp.com](http://www.geol-alp.com))

Cette échine montagneuse regroupe toute une multitude de stations de ski de moyenne montagne. En particulier, la station du Collet d'Allevard qui s'étale de 1450 à 2100 mètres d'altitude, est située sur son flanc occidental. Son domaine skiable de 35 kilomètres, s'étend sur les territoires communaux d'Allevard les bains et de la Chapelle du Bard. Ces communes mères sont situées dans la vallée du Grésivaudan, respectivement à 475 et 450 mètres d'altitude.



Domaine du Collet d'Allevard (« le Collet d'Allevard »)

C Localisation des communes



Situation : Allevard, la Chapelle du Bard, le Collet d'Allevard, par rapport à Grenoble et Chambéry

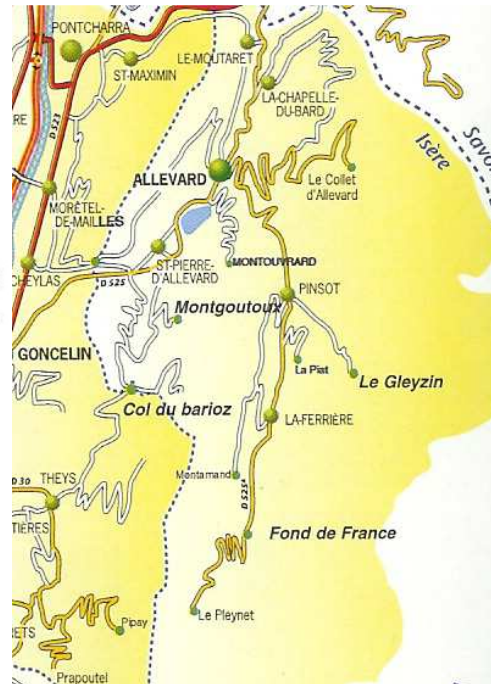
Carte 1/25000 (Google)

Allevard est située à mi-distance entre Chambéry et Grenoble. Elle est bien connectée au réseau routier en se situant à environ dix minutes de l'autoroute A41.

Plus précisément :



(www.cg38.fr)



(geosys)



Voici la localisation des communes limitrophes à Allevard et leurs surfaces respectives.

D Cadre Général du problème

A l'origine, le développement de ces communes s'est fait par l'exploitation des ressources locales en minerais de fer, et ce, depuis le XIIème siècle. Elles sont d'ailleurs devenues une référence nationale pour la qualité du fer, et le travail des maîtres de forges et taillandiers. Ces activités se sont stoppées au début du XXème siècle pour plusieurs raisons. Principalement, les usines se sont délocalisées car l'extraction du fer en altitude (environ 1300 m), bien que de très bonne qualité, revenait à un coût non rentable. Ceci a provoqué un déclin économique pour les deux communes, et un exode de population.



Allevard, usine de Pomine. (musée jadis)

Cependant, Allevard, grâce à la découverte d'une source riche en produits sulfureux en 1790, a pu développer des thermes au XIX^{ème}. Ceci lui a permis d'anticiper sa prospérité économique, suite à l'arrêt de la filière du fer. Le problème est qu'une station thermale constitue uniquement un apport en période estivale.



Thermes d'Allevard (musée jadis)

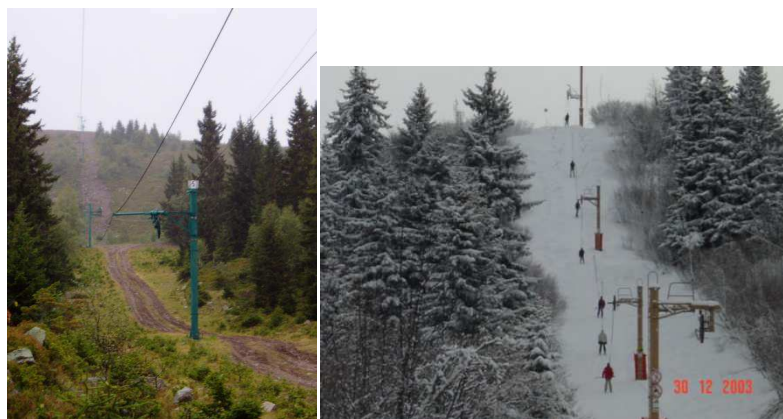
Afin de combler le manque d'activité de la commune en période hivernale, la construction d'une station de ski était nécessaire. Le premier télésiège du Collet d'Allevard (malatrait) a été construit en août 1955.



Télésiège de Malatrait (« le Collet d'Allevard »)

Il fut l'aboutissement de la volonté des Allevardins, œuvrant dès la fin de la première guerre mondiale pour le développement d'une station de ski sur cette partie du territoire communal qui ne servait alors qu'aux pâturages, à l'exploitation forestière, à la chasse, et à l'agriculture montagnarde.

La politique de la Chapelle du Bard à l'époque et encore aujourd'hui, est différente de celle d'Allevard. Depuis longtemps, les principaux objectifs qui persistent et qui sont soutenus par la majorité des élus au fil des mandats déterminent le développement d'une station comme un projet néfaste pour la préservation du milieu naturel. Ce n'est qu'après de violentes négociations que le Collet d'Allevard s'est étalé sur le territoire communal de la Chapelle du Bard, avec la construction d'un télésiège au grand Collet, et de deux téléskis à Pré-Rond, en 1969.



Télési de pré-Rond (www.lecollet.com)

Aussi, on peut constater que la Chapelle du Bard à la différence d'Allevard, n'a pas réalisé beaucoup de projets pour le bien de la station et pour son développement, que ce soit au niveau de la capacité d'accueil, les infrastructures ou d'autres équipements.

Puis, à cause de ces divergences d'opinions entre les deux communes, et pour le bien et la gestion de la station, le syndicat intercommunal du Collet d'Allevard a été mis en place. Il est composé de personnes appartenant aux deux communes en poids proportionnel aux apports financiers que chacune peut lui apporter. Les intérêts de la commune d'Allevard sont donc prioritaires. En effet, elle possède plus d'habitants et plus de moyens. Le syndicat a été créé en 1969, à partir du moment où les deux communes ont dû collaborer pour gérer la station. Il a pour objectif l'aménagement, et l'approbation du plan d'aménagement et d'occupation des sols. Aussi, il doit réaliser des travaux d'aménagement. Il possède un siège à la mairie d'Allevard, et est composé de huit membres élus, représentant les intérêts des deux communes.

En détail

Au regard de la situation actuelle du territoire de Pré-Rond, il devient une véritable nécessité pour la Chapelle du Bard de réaliser un projet d'aménagement. En effet, l'ancienne bergerie de Pré-Rond « les écureuils », qui avait été transformée en restaurant a été détruite pour des causes de non respect des normes de sécurité. Depuis, plus aucune structure d'accueil pour les touristes n'est en place. De plus, la Chapelle du Bard possède une activité économique uniquement en hiver au niveau du tourisme sur cette zone. Ce projet devra permettre à la commune d'avoir des retombées économiques en période estivale également, ainsi que tout au long de l'année. Par ailleurs, cet aménagement devra participer au confort des skieurs en hiver, mais aussi permettre la mise en valeur et la protection des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques, Faunistique, et Floristique environnantes. Pour cela, il faudra qu'il tienne compte des avantages de la situation de la commune. Par exemple, il pourra bénéficier du flux de tourisms drainé par les thermes pour mettre en valeur la richesse en milieux naturels de Pré-Rond, et les produits du terroir fabriqués par les fermiers, éleveurs et paysans de la région.

II Présentation générale

A La commune d'Allevard les Bains



Les vues d'Allevard (www.allevardlesbains.com)

« Allevard » signifie « vallée verte ».

Environnée par des sommets culminant à près de 3000 mètres d'altitudes, Allevard les Bains est le chef lieu du canton du Grésivaudan. Cette commune d'environ 35000 hectares est traversée par un ruisseau, « le Bréda », puisant sa source dans les montagnes environnantes, sur le plateau des lacs des 7 laux.

Grâce à un paysage unique et propice à beaucoup d'activités (parapente, randonnées, ballades, escalade...), des touristes viennent de toute la France pour visiter ce pays où vivent aussi des espèces de faune et de flore d'intérêt national. Ce qui a poussé Allevard à développer ses capacités d'accueil, en termes de logement, de restauration et d'infrastructures en tout genre.

1 L'Histoire : Evolution des pôles de développement

Depuis très longtemps, Allevard bénéficie d'un territoire très généreux en ressources. En effet, il y a d'abord eu l'exploitation des minerais de fer, puis la source thermale, et enfin la montagne du Collet d'Allevard. C'est d'ailleurs cette richesse naturelle qui lui a permis de se développer. Raconter l'histoire d'Allevard me paraît utile afin de savoir ce qu'il en est aujourd'hui. Puis, au regard des limites de ses pôles de développement à l'heure actuelle, la commune doit anticiper son avenir. Ne pourrait-on pas se demander si dans un certain nombre d'années, avec l'augmentation des politiques (à toutes échelles) et campagnes de protection de l'environnement, Allevard devra miser sur autre chose pour attirer des touristes ? Le village devra s'adapter aux conditions futures, et attirer les gens d'une autre manière. Ce qui est original ou ce qui devient rare est convoité, c'est pour cela que la commune devra mettre en valeur la richesse et la diversité de son patrimoine naturel.

Le fer

Lorsque l'on parle d'Allevard, il me semble inévitable de raconter l'histoire de la filière du fer à Allevard. Ceci permettra d'expliquer ensuite l'évolution des courbes démographiques pour les communes d'Allevard et de la Chapelle du Bard, et le changement irréversible qu'a eu cette activité sur les forêts de la région.



(musée jadis)

On a retrouvé des témoignages datant du X^{ème} siècle, montrant la présence d'une activité basée sur l'extraction du fer à cette époque, notamment des réglementations du Dauphin (prince du Dauphiné) sur l'utilisation des martinets (marteau hydrauliques). Du moyen âge jusqu'au XX^{ème} siècle, Allevard est un haut lieu de la métallurgie, sans cesse doté d'innovations techniques. Au XIV^{ème} siècle, Allevard commence à alimenter la ville de Lyon en minerai de fer. Puis le rayonnement de cette filière se fait à l'échelle nationale.

Le sol abondant de cette région en minerai de fer permet le développement de l'activité minière, et ainsi l'essor économique de la commune. Les mineurs qui sont alors pluridisciplinaires car ils maintiennent aussi une activité agricole, extraient le fer, et le fondent pour lui enlever les impuretés. Ensuite, ils le revendent à des taillandiers, forgerons mais aussi aux pays avoisinants. Toute la commune se construit autour de cette activité. En effet, cette filière est attractive et on assiste à des flux migratoires de personnes auxquels la commune devra répondre au niveau du logement notamment. On notera aussi la construction de fourneaux dans toute la région. Ces fourneaux évolueront au cours du temps, avec les progrès techniques. L'arrivée des hauts-fourneaux à la fin du XVI^{ème} siècle provoque un changement de stratégie pour les directeurs de ces industries de fer. En effet, ces nouveaux fours consomment beaucoup de bois pour fonctionner, et c'est pour cela que le foncier forestier devient le nerf de l'économie. Les domaines forestiers de toute la région vont être prisés par les différentes industries. Ainsi, toutes les forêts du pays d'Allevard vont être malmenées, voir détruites. Petit à petit, on assistera à un changement de végétation sur les montagnes environnant Allevard. Les forêts de feuillus vont être irréversiblement remplacées par des résineux (adaptabilité aux besoins).

En 1870, la France perd la Lorraine qui était aussi un gros pôle d'extraction de minerai de fer. Mr Schneider décide de racheter les industries d'Allevard, et de l'Ourcière (sur le domaine de la Chapelle du Bard) et met en place un système de chemin de fer pour relier les industries entre-elles. Le but final est d'envoyer le fer au Creusot. A cette époque, le fer d'Allevard sert aussi à construire des armes et des canons pour l'armée royale.

La famille Barral s'enrichit grâce à l'industrie du fer. Elle devient l'emblème du village en étant propriétaire de nombreuses matières premières, de fabriques, puis d'exploitations forestières pour faire fonctionner les hauts-fourneaux. Cette famille a construit un château qui fait aujourd'hui parti du patrimoine culturel du pays d'Allevard. Ils étaient les concurrents des Chartreux de saint Hugon qui avaient eux aussi l'industrie du fer comme activité économique. Ces religieux produisaient autant de fer que les Barral, mais avaient un désavantage comparatif : ils possédaient beaucoup moins de domaines forestiers.



Haut fourneaux (cocke martin 1897)



La Taillanderie

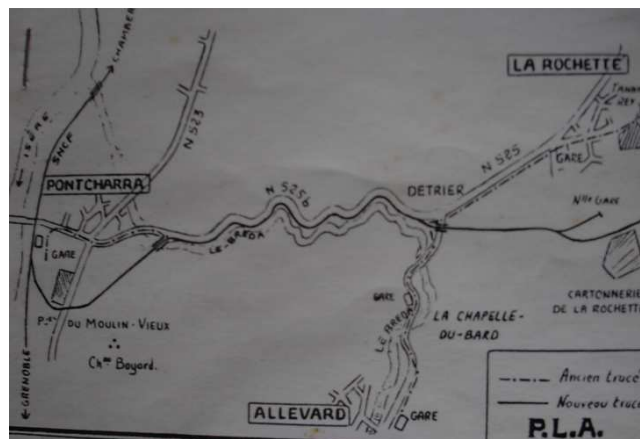


Ateliers de laminage

La filière du fer s'est délocalisée par la suite. Cette zone située en fond de vallée ne permettait pas une bonne connexion aux réseaux de transports, et l'extraction du minerai à 1300 mètres d'altitude était coûteuse.

Le Pontcharra, La Rochette, Allevard

D'autre part, on notera la construction du P.L.A. C'est un train reliant les villages de Pontcharra, la Rochette, et Allevard. Il permet alors une meilleure accessibilité à la ville d'Allevard. Son but principal est le transport de curistes. Cependant il permettait aussi le transport de produits manufacturés d'industries comme Leborgne et Grémin, situées sur la Chapelle du Bard. Les produits issus des industries d'Allevard alimentent l'autre côté de la vallée.



(musée jadis)

L'engouement pour ce train s'est arrêté au milieu du XXème siècle, avec l'envie des Français de se baser sur le système américain (rêve américain). En effet, tout le monde voulait sa voiture personnelle, Allevard étant plus facilement accessible en voiture.



(musée jadis)

D'autres activités plus banales

Bien que l'industrie du fer ait été dominante dans l'économie pendant presque un millénaire, d'autres types d'activités plus banales se déroulaient dans le pays d'Allevard. En effet, par ses grandes plaines ensoleillées et ses montagnes, le relief était propice à l'agriculture, l'élevage, et l'exploitation forestière. D'autre part, on trouvait aussi des artisans (cordonniers, maçons...). Aussi, la pratique de la chasse a toujours été très développée dans le pays d'Allevard.

Les thermes

La naissance du thermalisme à Allevard a permis à ce territoire de rester un pôle attracteur de personnes, et de créer de nouveaux emplois, notamment pour la gent féminine.

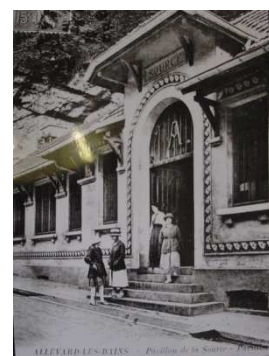
En 1790, une source riche en produits sulfureux (eau noire), et ferreux, dégageant une forte odeur, est découverte. C'est d'ailleurs grâce à la présence de filons de fer en altitude que l'eau possède ces caractéristiques. Elle attire la curiosité de beaucoup de personnages et de docteurs. En 1837, Mr Villiot creuse une tranchée dans son terrain, capte l'eau de la source, et commence à donner les premiers bains, en collaboration avec le docteur Chataing.

La même année, le premier bâtiment thermal fut construit. Il permet de détourner Allevard de sa fonction unique de ville industrielle, et de prendre le nom d'Allevard les bains.

C'est en 1848 qu'arrive à Allevard le docteur Niepce, en remplacement du docteur Chataing. Il fit analyser l'eau de la source, et fixa les premières indications thérapeutiques de cure. Les vertus médicinales de l'eau commencent à être exploitées.



Source de l'établissement



Puis il découvrit le principe d'inhalation froide, et le testa sur des curistes à Allevard. Les résultats furent concluants, et, par décret impérial, la source d'Allevard est déclarée d'utilité publique en 1858. Napoléon III remet alors la légion d'honneur au docteur Niepce.



Dr Niepce



A partir de ce moment, la réputation de la station thermale se propage, et après avoir obtenu de satisfaisants résultats dans le traitement des rhumatismes, et des maladies de la peau, l'établissement se spécialise dans le traitement des voies respiratoires.



(musée jadis)

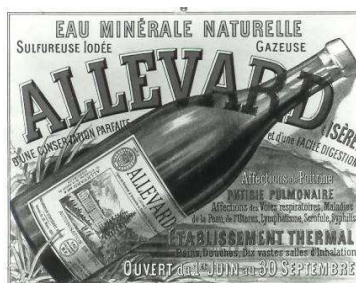


La station thermale va alors se développer, avec la construction de nouveaux bâtiments, et d'un casino dans le parc thermal. Ceci va avoir pour conséquence la création d'hôtels et de magasins dans la commune.



Le casino (musée jadis)

Jusqu'à aujourd'hui, la station a évolué en passant par des périodes plus ou moins propices, souvent à cause de différents facteurs comme des changements de propriétaires, ou encore la prise en charge des cures par la sécurité sociale, la construction de nouveaux bâtiments... En 1999, l'activité thermale se diversifie dans les cures anti-tabac, écoles du dos, vitaliThermes, aquagym, sophrologie.



Il faut noter le passage de multiples célébrités dans les établissements thermaux, comme Les frères Lumière, Aristide Berges, Nadar, Colette, Gide, Georges Picot, Alphonse Daudet, Berlioz Massenet, Edouard Herriot ou encore la Reine Ranavalona III de Madagascar, le duc d'Aumale, le prince Ypsilanti, la comtesse Casselli... Les thermes d'Allevard ont été créés pour l'accueil de riches personnes. En effet, un historien Mr Georges Salamand a calculé qu'Alphonse Daudet avait payé environ 7000 euros pour séjourner en cure à Allevard durant 21 jours, avec toute sa famille.

Par ailleurs, Alphonse Daudet fasciné par son passage à Allevard en 1879 a consacré soixante pages de son meilleur roman « Numa Roumestan » à la commune. Ceci a permis une large promotion du village.

Aujourd'hui, la station thermale se diversifie. En effet, la création d'un centre de « mieux-être » conduit l'établissement à être ouvert de décembre à septembre, ce qui provoque un flux plus constant de personnes. Par ailleurs, les thermes préconisent à ces touristes venant bénéficier de ce nouveau type de traitement, de pratiquer des activités plein-air à côté. On remarque ici la nécessité de réaliser des projets pour occuper ces gens, leur faire connaître la qualité du patrimoine naturel, tout en préservant le milieu naturel.

(La totalité des photos sur les thermes proviennent du musée « jadis Allevard »)

Le Collet d'Allevard

Le dernier gros pôle économique qui a permis un développement confortable de la commune, est la création de la station de ski en 1955, qui est le fruit d'une passion locale. C'est ce qui a définitivement basé la commune sur un fonctionnement économique, comprenant une dynamique estivale (thermes et activités estivales au Collet), ainsi qu'une dynamique hivernale (la station de ski, restauration, logement...). Par ailleurs, les débuts de la station d'hiver ont été facilités par la promotion du pays d'Allevard faite par les thermes.

Cette partie sera plus amplement développée dans la suite du dossier.

2 Actuellement

Les limites au développement

Les trente glorieuses ont eu un fort impact à Allevard, et ont permis à la population de s'enrichir. Par exemple, les commerçants Alleverdins payaient beaucoup moins de taxes qu'à Grenoble, et faisaient ainsi de grandes marges sur leurs produits. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas !

Le centre du village, autant que son histoire d'ailleurs, ne sont pas mis en valeur. Cette ancienne cité fortifiée, possède encore aujourd'hui des rues concentriques où se situaient les anciennes remparts et des constructions typiques. Une rénovation de celles-ci pourrait donner à la ville un caractère original qui serait un atout pour mieux attirer les touristes.

D'autre part, la station thermale a investi beaucoup d'argent pour sa spécialisation dans le traitement des problèmes respiratoires. Cependant, ceci a peut-être porté ses fruits dans les années d'après guerre, pour soigner les gazés de guerre, et certaines maladies respiratoires. Mais aujourd'hui, ces maladies se traitent différemment et cette spécialisation des thermes n'est plus rentable. Des tentatives sont réalisées pour relancer l'économie des thermes, comme par exemple l'ouverture sur une période plus longue de l'année, pour des soins de remise en forme.

Enfin, au niveau de la station de ski se pose le problème du manque de neige. Ce dernier va devenir de plus en plus important avec le temps. D'où la nécessité de diversifier cette zone, afin qu'elle reste attractive à un public diversifié, et pas uniquement en hiver.

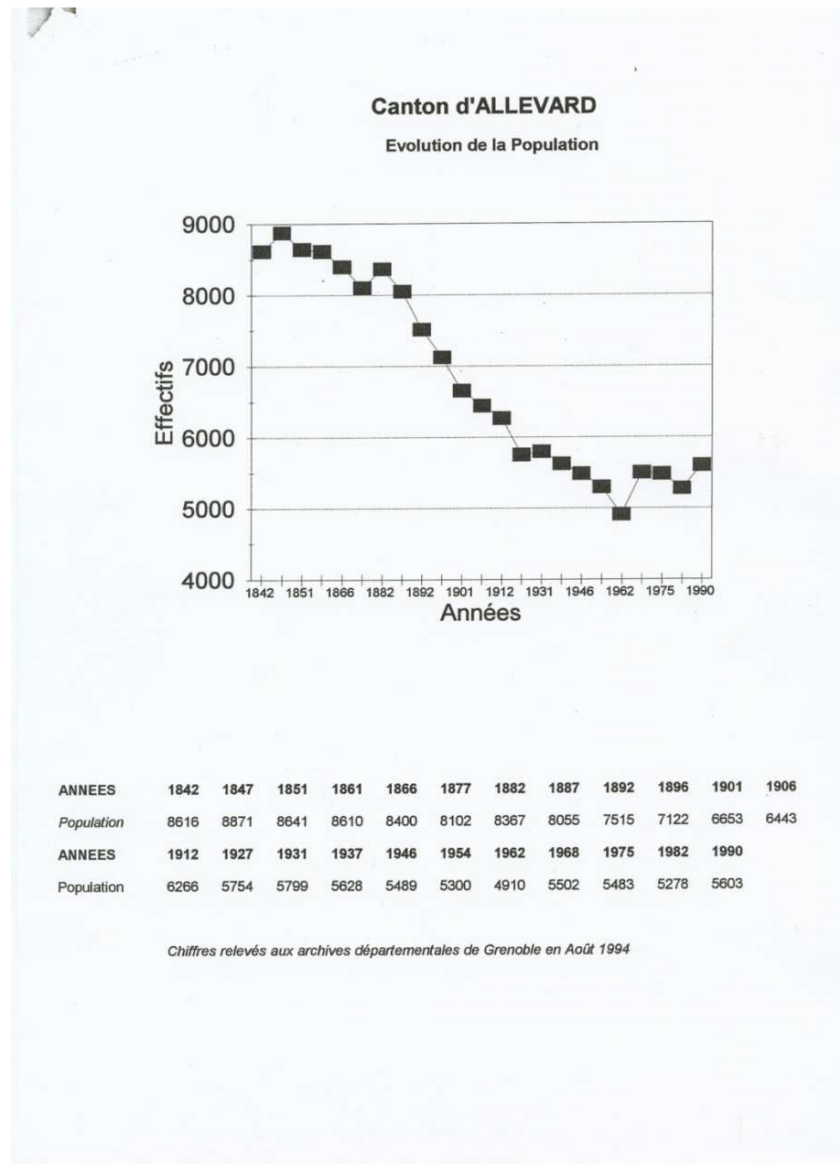
Le paysage

Aujourd'hui, la commune d'Allevard les Bains connaît une croissance de l'urbanisme pavillonnaire, qui impose par son étalement urbain des modifications importantes du paysage. Ceci est la conséquence du développement de grosses industries notamment de hautes technologies à Grenoble, qui nécessitent beaucoup de personnes de toutes les nationalités. On assiste à un mélange de population dans la région. En effet, ces industries sont la concurrence européenne de la Silicon Valley. D'autre part, le paysage Allevardin est aussi affecté par la déprise agricole, et l'extension de la forêt. Les forêts privées sont souvent mal gérées, voire pas du tout, et les terres agricoles sont laissées en friche car les nouvelles générations possèdent souvent d'autres centres d'intérêts, et n'entretiennent pas comme leurs ancêtres leurs propriétés.



Les toits d'Allevard (www.photo-dauphiné.com)

3 Démographie



L'évolution globale de la population tend vers une diminution depuis 1842. La principale cause est le ralentissement d'activité de la filière fer, puis son arrêt. Aujourd'hui, (entre 1990 et 1999) on observe une augmentation de la population (+523 personnes) causée par l'implantation de pôles industriels de hautes technologies vers Grenoble. Cependant, il ne reste presque plus de traces (ou quelques ruines) au niveau des constructions, de cette époque où la commune avoisinait les 9000 habitants. On peut même dire que la commune possède un manque au niveau de la capacité d'accueil. En effet, on constate la création de lotissements de part et d'autre de la commune, sur d'anciens terrains agricoles.

Informations INSEE :

Allevard :

Densité de population (1999) : 120,2 hab.au km²

Population (1999) : 3 081 habitants

Densité de population (1990) : 99,8 hab.au km²

Population (1990) : 2 558 habitants

B La commune de la Chapelle du Bard

La Chapelle du Bard est une petite commune limitrophe à Allevard. Ses habitants travaillent essentiellement dans le monde rural. La majorité du territoire communal est constituée de champs cultivés, et de forêts exploitées.



La Chapelle du bard (musée jadis)

1 L'Histoire

Pour parler de l'histoire de la Chapelle du Bard, il faut d'abord noter l'arrivée au XII^{ème} siècle des chartreux de saint Hugon, qui ont joué un rôle important dans la vie locale de cette commune. Ces moines spécialisés dans l'industrie du fer employaient une bonne part de la population de la commune pour extraire et faire fonctionner les fourneaux.

La Chapelle du Bard ainsi qu'Allevard étaient en position frontalière entre la principauté du Dauphiné (qui s'étendait sur les principaux départements de l'Isère, la Drôme, et des Hautes-Alpes) et le comté de Savoie. Au XIV^{ème} siècle, le comte de Savoie essaya de reconquérir Allevard, mais il n'arriva pas à percer les remparts de cette ville fortifiée, protégée par le Dauphin. Par vengeance, il pilla et saccagea la Chapelle du Bard, en 1346.

Lorsque le pays d'Allevard est devenu français, la Chapelle du Bard était alors la frontière entre la Savoie, et le royaume Lombard. Le mot « Bard » vient de barrière (frontière).

Les Chapellains, longtemps exploités par les moines de saint Hugon, se révoltèrent lors de la révolution Française. Ils franchirent les frontières Savoyardes, et mirent à feu le couvent. En effet, les Chartreux, durs en affaires rémunéraient beaucoup moins leurs ouvriers que les Barral pour vendre la fonte à des coûts inférieurs. Par ailleurs, les Barral étaient laïques et embauchaient tout genre de population.

Les problèmes causés par les moines furent entièrement résolus en 1823, avec le rachat des fourneaux des Chartreux par Leborgne.

Enfin, en 1860, lorsque la Savoie se rattacha à la France, la Chapelle cessa d'être une commune frontière.

Cependant, jusqu'à cette date une des activités primordiales de ce territoire était la contrebande. Le fait d'être une commune frontalière, et de posséder un gros pôle économique influence le passage de marchandises sans le paiement des taxes. Les chartreux eux-mêmes, possédant un haut-fourneau du côté savoyard, et l'industrie de traitement du côté Français, faisaient passer illégalement des gueuses de fer illégalement entre les deux pays.

L'exploitation du sous-sol riche en minerai de fer a eu pour conséquence l'installation de nombreux forgerons et taillandiers dans la commune. Ce qui a permis la renommée et l'enrichissement de la famille Leborgne.

2 Aujourd'hui

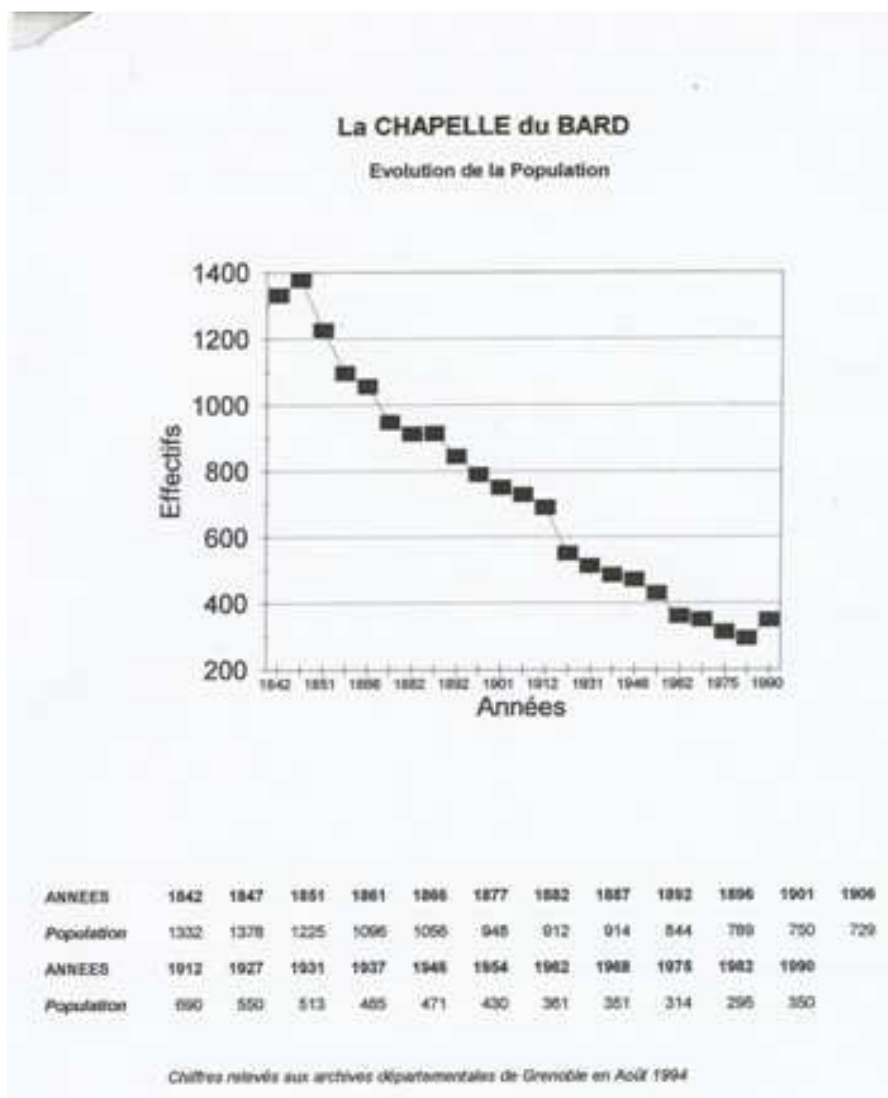
La commune reste essentiellement agricole, avec quelques fermes qui se répartissent sur le territoire, mettant en valeur les produits du terroir.



Ferme de la Grangette

La commune possède une politique plus axée sur la préservation du patrimoine culturelle et le bien-être des habitants, plutôt que l'accueil des touristes. C'est pour cette raison qu'elle n'oriente pas vraiment ces projets pour développer la station du Collet d'Allevard, mais privilégie et dirige ses efforts vers la construction d'une nouvelle école, ou de logements sociaux par exemple.

3 Démographie



Il n'y a plus que 426 habitants à la Chapelle du Bard, alors qu'en 1847 il y avait 1378 personnes. Cette chute de population s'explique de la même manière que pour Allevard, par un exode rural causé par l'arrêt des activités métallurgiques. Cet exode du travail est plutôt dirigé vers les usines de la Rochette (Cascades, petzl...), et d'Arvillard (Leborgne).

Plus récemment, l'évolution démographique a augmenté entre 1990 et 1999 (+80 personnes). Cette croissance s'explique par la flambée des prix dans le domaine de l'immobilier sur la commune d'Allevard. Les gens se replient sur les communes limitrophes.

Informations INSEE

La chapelle du bard

Densité de population (1999) : 15,37 hab.au km²

Population (1999) : 426 habitants

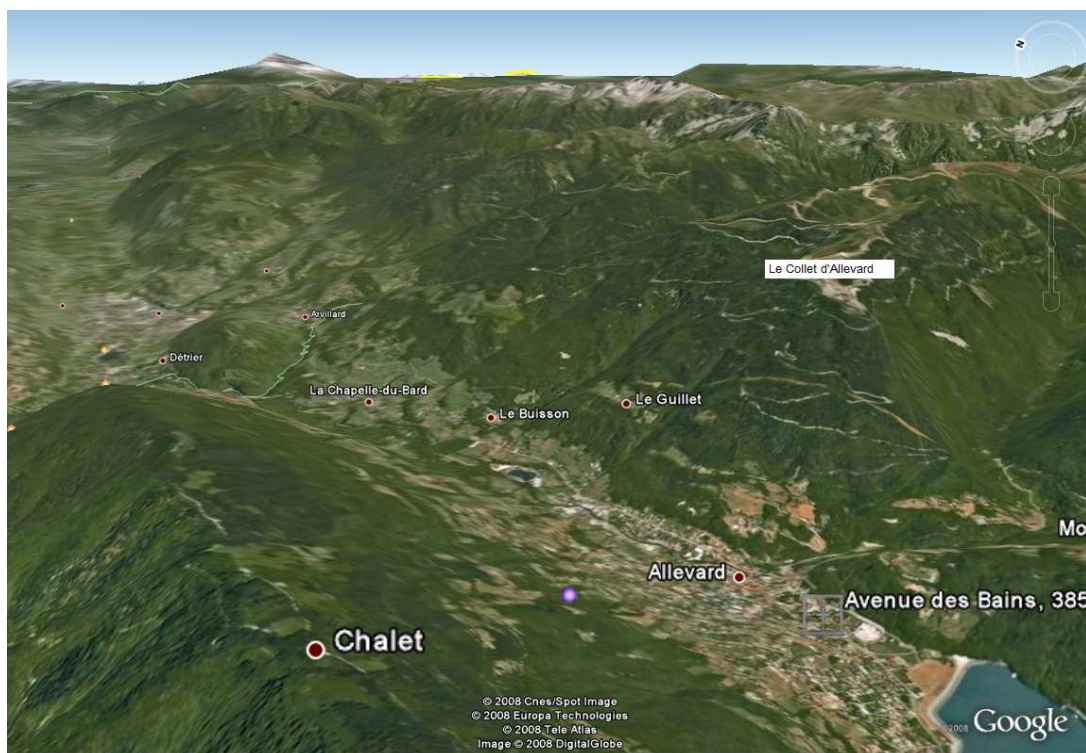
Densité de population (1990) : 12,49 hab.au km²

Population (1990) : 346 habitants

Mais, un manque sur la commune au niveau de Pré-Rond !

Le problème est qu'à l'heure actuelle, la commune n'exploite pas de manière optimale le territoire de Pré-Rond. En effet, cette zone est vivante durant la saison hivernale, mais elle reste plus ou moins désertique tout le reste de l'année. Grâce à la politique qu'elle a tenue jusqu'à maintenant, la Chapelle du Bard a réussi à limiter l'étalement de la station. Ainsi, elle a sauvé la richesse de son patrimoine naturel, notamment au niveau des ZNIEFF qui sont présentes. Cependant que réserve l'avenir ?

C Collaboration des deux communes



Représentation en relief d'une partie de la vallée du Grésivaudan

L'initiative de créer une station de ski, vient de la commune d'Allevard, et en particulier, grâce à la ténacité de personnages comme Antoine Cros, ou le docteur Chataîng.

Ce n'est qu'en 1969, que des remontées mécaniques sont construites sur la zone de Pré-Rond, à la suite de négociations musclées !! D'ailleurs, un syndicat intercommunal est créé pour représenter la politique de gestion du Collet d'Allevard afin de contourner cette divergence d'opinions. Il est financé par les taxes, notamment professionnelles, récoltées sur les deux communes à part inégale. C'est pour cela que les intérêts de la Chapelle du Bard ne sont pas prioritaires. Aujourd'hui, cette organisation gère les équipements de la station et aménagements de la station (garderie, salle hors sac...). Le fonctionnement interne est sous-traité à la SAPAMA (société anonyme pour l'aménagement du massif d'Allevard), mais il n'en a pas toujours été ainsi. Avant la création du syndicat et le débordement de la station sur la commune de la Chapelle du Bard, la SAPAMA gisait entièrement le domaine.

La Chapelle du Bard, n'a jamais réellement réalisé des projets pour aider la station à s'implanter. En effet, sa capacité d'accueil du tourisme est quasi-nulle et la seule route permettant de rejoindre le Collet sans passer par Allevard est une ancienne piste forestière transformée en route, mais qui aujourd'hui est impraticable et interdite à la circulation par arrêté municipal.

La commission Pré-Rond :

Depuis la destruction du restaurant des « écureuils », créé dans l'ancienne bergerie, pour cause de non respect des normes, aucune autre activité en dehors du ski ne se pratique à Pré-Rond. Il y a nécessité d'aménager la zone pour gérer les conflits potentiels. La commune a réagi en constituant une commission « Pré-Rond », composée de Chapellains et d'élus. Cette unité a pour objectif d'étudier des solutions pour le cas de Pré-Rond, en trouvant des compromis entre les personnes ayant des intérêts sur ce territoire. Autrement dit, elle complète le syndicat du Collet d'Allevard. Par ailleurs, il faut savoir que le syndicat intercommunal ne pourra réaliser aucun projet à Pré-Rond sans l'accord du conseil municipal de la Chapelle du Bard.

D La station de ski



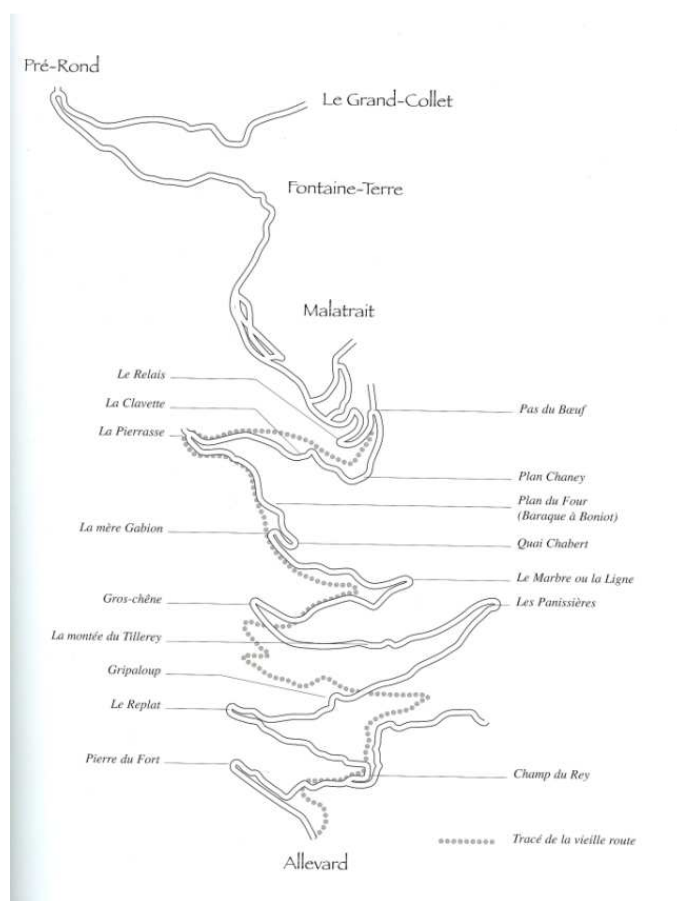
(www.iseretourisme.com)

1 Histoire

« Collet » vient du haut-provençal « Colla » qui signifie « Colline »

Avant l'implantation de la station de ski, le territoire servait essentiellement aux pâturages, aux exploitations forestières, et à l'agriculture. Il n'y avait alors que de petits chalets d'alpages et des bergeries sur cette zone. En 1724, des réformateurs du roi ont considéré la zone comme « maltraitée ». Ceci était la conséquence de l'énorme besoin en bois pour le fonctionnement des hauts-fourneaux.

Lorsque l'idée de créer une station s'instaura vraiment dans la mentalité des Allevardins, plusieurs projets furent envisagés. Un en particulier, le projet de Roschild (investisseur) en 1935, consistait à construire un téléphérique pour relier la station à sa commune mère. Ainsi, il n'y aurait pas eu besoin de créer des logements pour accueillir les touristes au niveau du Collet d'Alleverd. Ces derniers auraient bénéficié des établissements construits dans le centre de la commune pour accueillir les curistes, en été. Cependant, le maire de l'époque Mr Marcel Dumas était un transporteur, et, il privilégia la construction de la route, et toutes les conséquences que cela engendrait. A l'époque, pour construire un téléphérique, il fallait préalablement tracer une route ! Sa construction a duré quatre ans, et s'est terminée en 1954. Aujourd'hui, cette route est très touristique, et elle est le point de départ de multiples promenades.



Route d'Alleverd à la station de ski (« Le Collet d'Alleverd »)

Les principaux bâtisseurs :

C'est grâce à la ténacité de personnages clés que la station a pu se développer et devenir rapidement un pôle attracteur de touristes.

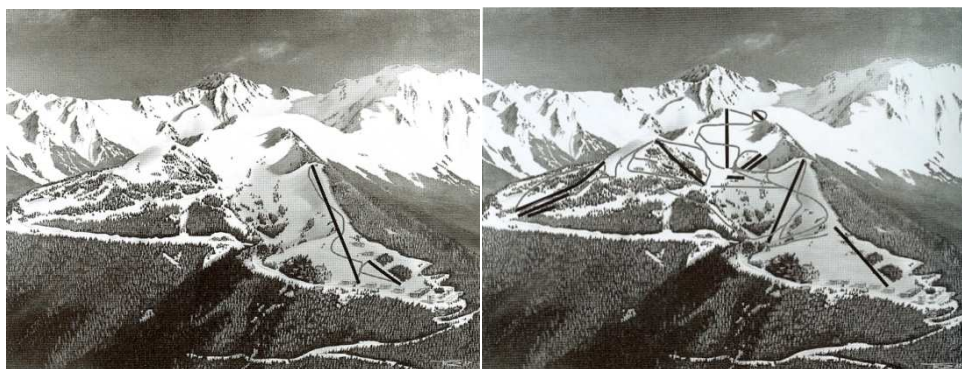
Antoine Cros



Originaire d'Auvergne, Antoine Cros tomba sous le charme de la montagne Alpine au début du XXème siècle. En 1913, il découvrit le paysage Allevard, et s'y installa définitivement. Il fût le précurseur de l'école de ski du Collet d'Allevard. Il équipait de skis les enfants du pays à ses frais et convertissait toute la population à sa passion. En 1920, il défendit l'idée de créer une station de ski. Il fût à l'origine de la fondation en 1923 des skis club d'Allevard, et du Barioz, puis du club sportif des sept laux.

Paul Chataing

Il fait partie de l'une des plus vieilles familles d'Allevard. Son père fût le premier président du ski club Allevard, de 1923 à 1937. Initié au ski par Antoine Cros, il faisait partie du groupe des passionnés du ski club, faisant toutes les sorties et courses environnantes. Avec eux, il fonda la SAMA, qui prit ensuite le nom de SAPAMA, et il en resta le président durant environ 35 ans. C'est sous son autorité que s'est développée la totalité du parc des remontées mécaniques de première génération.



Le collet en 1955

Le Collet en 2008

(Source : « Le Collet d'Allevard »)

Après 1975, tous les travaux réalisés ont consisté à rénover des remontées déjà existantes, et non à créer des remontées pour faire de nouvelles pistes.

2 La montagne

Située à 10km du village d'Allevard, avec une position en balcon, la montagne du Collet d'Allevard offre un panorama à 360°, avec notamment le mont Blanc au nord est, et le mont Aiguille au sud.



Il y a au collet quatre secteurs bien distincts :

- Malatrait (versant Sud-Ouest, 1450 à 1750 m)
- Fontaineterre (versant Nord-Nord-Ouest, 1500 à 1750m)
- Le Super / les plagnes (versant Sud/Nord-Ouest, 1550 à 2100m)
- Et enfin Pré-Rond (versant Nord, 1550 à 2000m)

La station compte aujourd'hui 23 pistes, et 11 remontées mécaniques.



3 Une station dynamique

Les activités au Collet d'Allevard :

La station possède un riche passé en évènements. Il y a eu par exemple l'accueil de la flamme olympique lors des jeux olympiques de 1968. Aujourd'hui, tout au long de la saison d'hiver se réalisent des soirées comme la descente au flambeau, le derby (course de ski), le bal des moniteurs, des compétitions et bien d'autres... Sans oublier bien sûr que la station fêtait ses 50 ans en 2005... Un camping « caravaneige » géré par le syndicat est aussi en place.



Des activités :



La fête de la montagne Trotin'herbe, et deval-kart

vélo

Trial

Le trial et le vélo permettent l'utilisation des pistes en été, bien que le trial puisse être un facteur de disparition de biotopes s'il est réalisé avec une non-connaissance du terrain.

D'autre part, le Collet d'Allevard est un site de parapente de tout premier ordre. Il est connu dans la France entière. Il se divise en quatre décollages officiels situés à Malatrait, au Clos des Gentianes, à Pré Rond et aux Plagnes, proposant tous une orientation différente.



Parapente au Collet d'Allevard (Ecole Pégase particule)

Par ailleurs, le Collet d'Allevard est réputé pour posséder un des plus grands domaines skiables nocturnes d'Europe. En saison d'hiver, la station est ouverte deux soirs dans la semaine. Ceci se ressent sur les restaurants de la station, et les magasins loueurs de matériel de ski.



Nocturne au Collet (« Le Collet d'Allevard »)

La zone de Pré-rond comporte uniquement deux téléskis, avec deux petits chalets aux pieds de chacun pour la machinerie. Deux autres petits chalets sont implantés pour le matériel du ski club. Le reste est complètement vierge, et largement boisé par des forêts de sapins. Lorsque le syndicat du Collet voudra faire des promotions immobilières sur la zone de Pré-Rond en 1977, la Chapelle du Bard mettra des barrières, puis stoppera le projet.

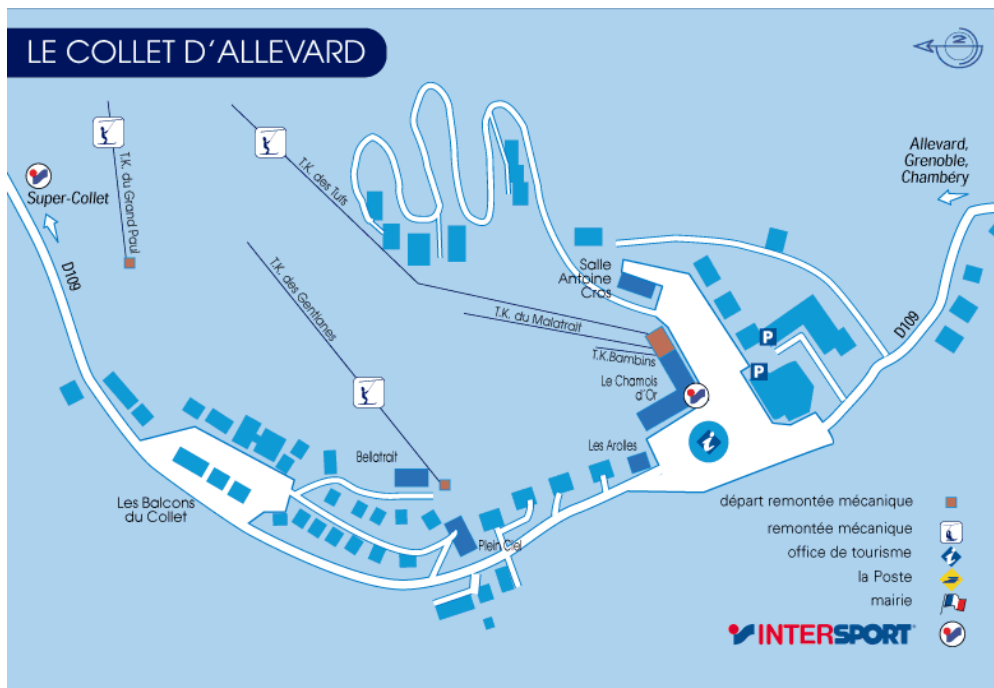


Bas des pistes de Pré-Rond

Ce n'est pas le cas de Malatrait, par exemple, qui voit son nombre d'immeubles et de chalets augmenter depuis 1955, ainsi que des magasins, des bars et des restaurants. Aussi, sont apparus des bâtiments pour l'accueil des colonies de vacances. Des parkings sont sans cesse créés et agrandis, mais cela ne suffit encore pas aujourd'hui à accueillir les touristes. Durant toute la saison d'hiver, il faut faire face au manque de place pour stationner. Il y a une salle hors sac où sont réalisées des fêtes, et une unité de l'office du tourisme d'Allevard qui s'est décentralisée au Collet.



Bâtiments au Collet d'Allevard, Malatrait (musée jadis)



Plan du Collet d'Allevard (www.sportaltitude.com)

III Etat des lieux

A Géographie

A l'heure actuelle, le principal problème pour l'extension de la station de ski du Collet d'Allevard est la présence de quatre Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) aux alentours de la station. Deux sont situées sur le territoire communal de la Chapelle du Bard, et une de plus grande surface (39.95Ha) est située à cheval sur les territoires des deux communes. Il en existe une quatrième un peu plus éloignée de la station, très grande (1830Ha), et d'une forte richesse patrimoniale. Ces ZNIEFF répertoriées par la direction régionale de l'environnement, et par les associations AVENIR (Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables) et FRAPNA au début des années 1990, sont un atout pour le maintien de la politique environnementale de la Chapelle du Bard. Cependant, elles sont aussi une source de conflits pour gérer la station, et pour permettre l'aboutissement de certains projets. Il existe une réelle confrontation entre les ZNIEFF et la station de ski, autant au niveau physique que dans les discours tenus par les différents acteurs.

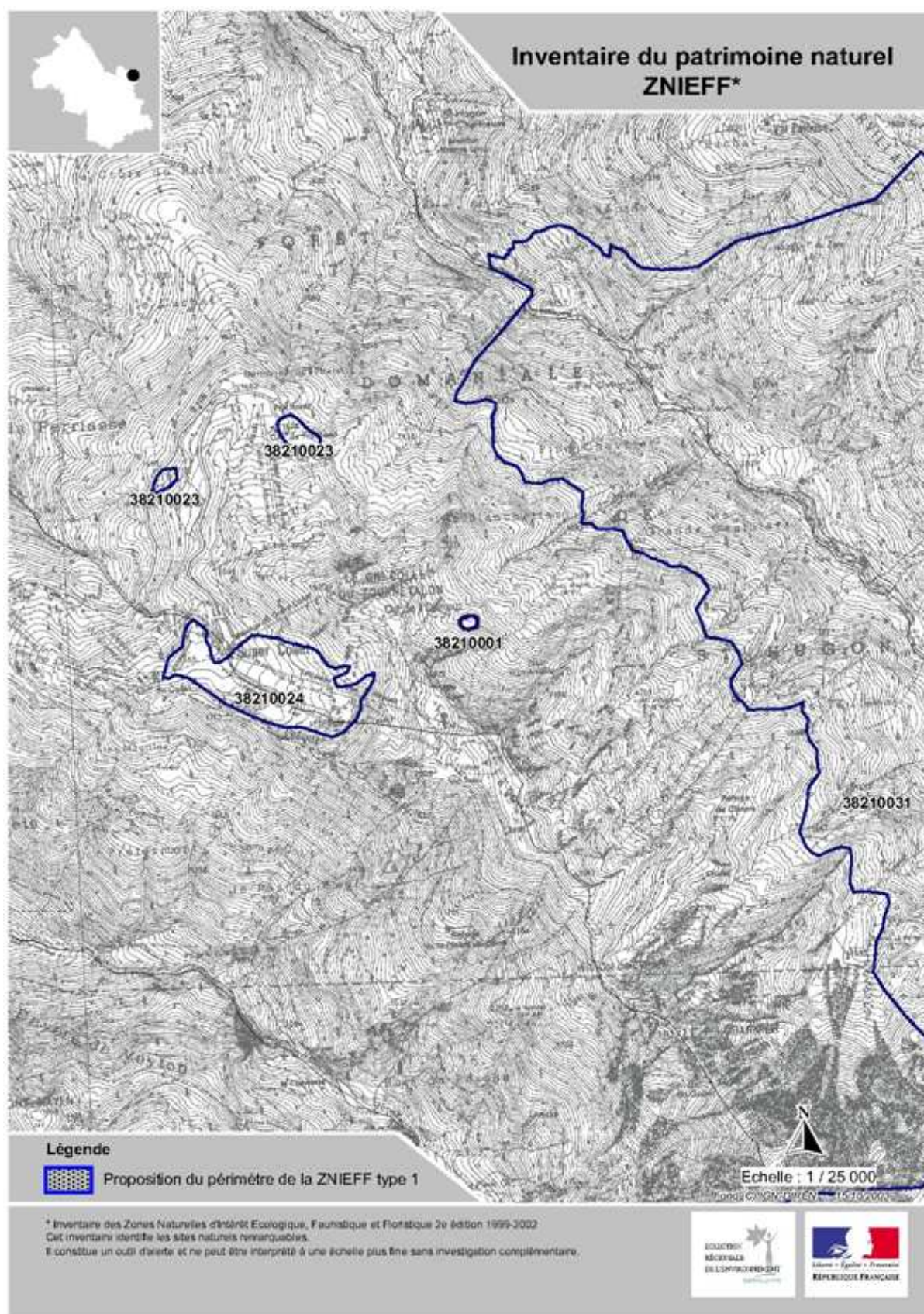
Selon l'ONF du pays d'Allevard, aucun organisme ne protège réellement les ZNIEFF. C'est la raison pour laquelle la station peut encore se développer aujourd'hui, sans que les projets ne rencontrent de réels obstacles. Les choses pourraient bientôt évoluer car le statut de certaines tourbières de la montagne du Collet est en cours de changement sur le site de la DIREN. Ces zones vont être classées en espaces naturels sensibles. A partir de là, des structures veilleront à leur respect et à leur tranquillité.

La situation de « conflit » entre la station de ski et le milieu naturel sur Pré-Rond a engendré une différence de développement de cette zone par rapport au reste de la station. Cependant, il se trouve que c'est un avantage au niveau du tourisme. En effet, les personnes qui veulent profiter de la station en tant que telle, trouvent leur compte avec la partie Collet et super Collet où il y a une forte diversité des activités. Mais, les familles recherchant un coin plus calme, convivial et proche de la nature le trouvent sur Pré-Rond.

B Présentation des ZNIEFF

Ce sont pour la majorité des tourbières où vivent des espèces d'intérêts. Une tourbière est un marécage acide à sphaigne, hypne, droseras,..., où se forment les tourbes. Une tourbe est un charbon de qualité médiocre formé par décomposition partielle des végétaux.

Voici une carte délimitant les trois ZNIEFF présentes, ainsi que les limites communales au niveau de la station de ski :



La ZNIEFF numéroté 38210024 par la direction régionale de l'environnement regroupe les lacs forestiers des crêts d'Allevard. Il s'agit d'un ensemble de petits lacs forestiers de montagne présentant un fort intérêt paysager. Cette zone est de type 1, et possède une surface de 39.35 hectares. Il s'agit d'une tourbière abritant des espèces d'intérêt.

En effet, au niveau de la flore, on trouve différents types de groupements à sphaigne. Il y vit aussi une orchidée rare, qui est le Listère à feuilles cordées. Cette ZNIEFF comporte encore une station de Laîche Pauciflore, caractéristique des milieux tourbeux des montagnes subalpines. En France, cette Laîche est uniquement située dans les Alpes, le Jura, et les monts du Forez. Le massif de Belledonne en possède presque dix stations. Il y a aussi l'Orchis de Traunsteiner, qui est une plante protégée, à cause de la régression des milieux qui l'abritent. Ses stations se localisent dans les prairies détrempées. Il y a moins de 40 stations en Isère qui sont situées entre 1800 et 2000 mètres d'altitude. D'autres espèces de flore comme l'Androsace de Vandelli, les Rossolis à feuilles rondes, et le Polystic à aiguillons sont aussi présentes.

On trouve aussi une faune d'intérêt dans cette zone. Toute une population de libellules, se maintient, malgré l'envahissement des arbres et des arbustes limitant l'ensoleillement. Il y a notamment l'Agrion hasté. Aussi, le triton alpestre est un amphibien qui habite aussi dans ces lieux.

On notera par ailleurs que cette zone est traversée par des téléskis et télésièges. D'autre part, des activités comme la sylviculture, de la chasse, des randonnées pédestres, du ski de fond et des raquettes se réalisent sur ce territoire.

Selon l'AVENIR et la FRAPNA, les orientations de gestion pour maintenir en vie et en équilibre les écosystèmes présents sont les suivantes :

- Maintenir une bonne alimentation en eau pour la sauvegarde des zones tourbeuses
- Couper les épicéas qui colonisent les zones humides.

Au niveau administratif :

- Proscrire l'introduction de poissons sous peine de voir les populations d'amphibiens s'amenuiser
- **Eviter tout aménagement** (pistes de fond...) qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de la tourbière
- Classer en Nds au plan d'occupation des sols les zones tourbeuses
- Achat par la collectivité, convention de gestion pour la mise en œuvre de travaux, et le suivi scientifique

La seconde ZNIEFF, localisée sur la Chapelle du Bard, est numérotée 38210023. Elle est répartie sur deux zones. La première est localisée dans le lacet de la route permettant de faire la jonction entre le Collet, le super Collet, et Pré-Rond. C'est un lieu d'introduction du lièvre variable.

L'autre est située à proximité des téléskis de Pré-Rond. C'est une tourbière qui occupe un replat sur le flanc nord de la montagne. La surface de ces deux zones représente 4.34 hectares, et abrite deux plantes remarquables. On trouve notamment l'Orchis de Laponie, située en France uniquement dans les départements de l'Isère et de la Savoie. C'est pour cela que chacune de ses stations mériterait protection. Il y a aussi la racine de corail, qui est une Orchidée des régions froides, assez rare dans les Alpes, et encore plus dans les massifs montagneux européens. Cette espèce craint les perturbations de son milieu, et est seulement présente dans une cinquantaine de stations en France.

Pour ce qui est de la faune présente, la zone est le lieu d'habitation d'un oiseau d'intérêt : le Tétra Lyre.

Les contraintes pour protéger ce site, sont la proximité des remontées mécaniques, et une forte dynamique de boisement.

Les orientations à prendre pour préserver cette ZNIEFF selon l'AVENIR et la FRAPNA, sont :

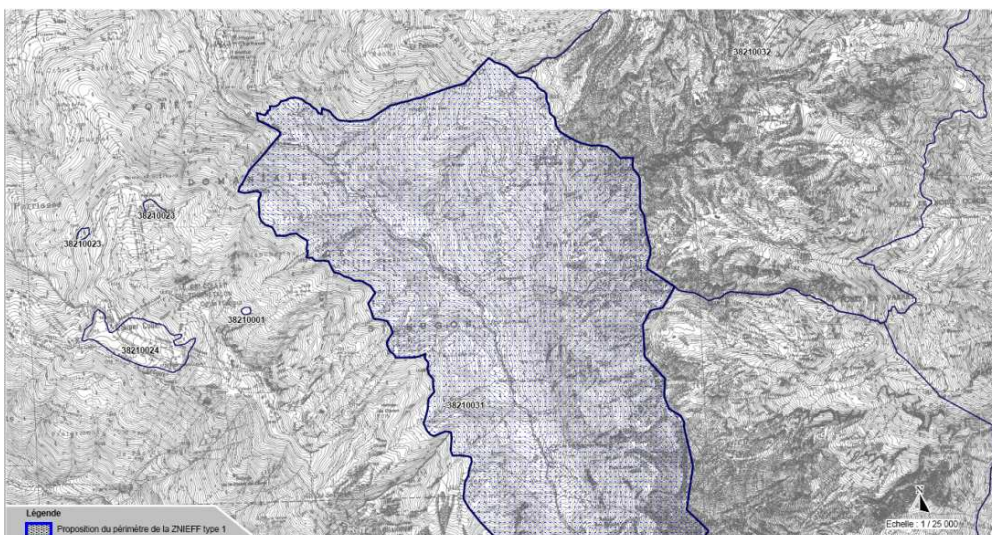
- Evaluer la situation du Tétra Lyre sur le site

Au niveau administratif :

- Mettre en place une protection réglementaire forte
- Classer en Nds au plan d'occupation des sols les zones tourbeuses
- Achat par la collectivité, convention de gestion pour la mise en œuvre de travaux, et le suivi scientifique
- **Limitier l'extension des aménagements du domaine skiable sous peine de voir disparaître des espèces végétales reliques de la dernière ère glaciaire.**

La troisième ZNIEFF numérotée 38210001 est un peu plus éloignée de la station de ski, et à une altitude plus basse que les autres. Elle est l'inventaire de la tourbière du col de l'Occiput, qui est le milieu de vie de deux libellules rares. La première est une espèce asiatique nommée Agrion Hasté. Elle est présente jusqu'en Sibérie et l'Europe Occidentale marque la limite de sa carte de répartition. Sa présence est conditionnée par des tourbières pourvues d'eau libre, et une végétation aquatique peu dense. La deuxième espèce est la Leucorrhine Douteuse, aimant les tourbières dégagées de toute végétation.

Il existe encore une quatrième ZNIEFF, numéroté 38210031, d'une grande surface de 1830 hectares. Elle comporte la forêt de saint Hugon, et la vallée du Bens. Au niveau de la flore, sont présentes toute une diversité de Fougères, la Leuzée Rhapontique... Il y a aussi des formations végétales représentatives du massif Alpin, comme les Landes à éricacée, les falaises sur substrats acides, et les pelouses acidophiles. Au niveau de la faune, peuvent être observés la Gelinotte, la Bécasse des bois, le Tétralyre, le lagopède, le chamois, et le Merle de Roche.



ZNIEFF N°38210031 (source : DIREN)

C Actions pour protéger la zone

Classement en espace naturel sensible

Le service de l'environnement du conseil général de l'Isère a identifié ce site comme étant une Tourbière d'intérêt :

Espaces Naturels Sensibles Locaux Potentiels

Commune principale	ID_ENS	libellé du site	Milieu dominant	Surface indicative (ha)	Statut
	94	Sites en cours d'instruction			
	95	Sites à instruire			
Allevard	SL051	Tourbière du Haut Veyton	Tourbière	203	En cours
Allevard	SL052	Tourbière du collet d'Allevard	Tourbière	148	En cours
La Chapelle-du-Bard	T062	Tourbière du Cirque		-	A instruire
La Chapelle-du-Bard	T070	Tourbière du Pré Rond	Tourbière	3	A instruire

Les ENS : Les espaces naturels sensibles sont répertoriés au niveau du département. Ils sont un outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics, mis en place dans le droit français, et régi par le code de l'urbanisme :

« Afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels selon les principes posés à l'article L. 110, le département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non. (...) Pour mettre en œuvre la politique prévue à l'article L. 142-1, le département peut instituer, par délibération du conseil général, une taxe départementale des espaces naturels sensibles. (...) Cette taxe est perçue sur la totalité du territoire du département. Elle est établie sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments et sur les installations et travaux divers autorisés en application de l'article L. 442-1. (Articles L.142-1 à L.142-13 du code de l'urbanisme) ».

Pour que la zone soit classée en espace naturel sensible et puisse bénéficier d'une protection, il faudrait qu'il y ait une demande faite par le propriétaire de ce territoire au conseil général. C'est-à-dire que c'est la commune de la Chapelle du Bard qui donne le feu vert pour changer le statut du site. On peut penser que le conseil municipal utilisera cette solution si jamais la zone venait à être menacée.

Cependant, comme la zone est problématique, le service de l'environnement et le service du tourisme du conseil général devront alors se pencher sur le cas et trouver des solutions en commun pour favoriser ce qu'ils jugeront primordial.

Faire un PNR ?

A une échelle plus large, on observe la présence de deux Parcs Naturels Régionaux (PNR). En effet, il y a le parc naturel du Vercors, et celui de la Chartreuse. La chaîne de Belledonne possède un patrimoine naturel tout aussi important que celui qu'on trouve dans les deux parcs. Avec la coopération d'un certain nombre de communes, un parc naturel régional pourrait être réalisé sur la chaîne de Belledonne. Il protégerait ainsi le territoire de Pré-Rond. Le problème est que la création de celui-ci serait un frein à beaucoup d'activités qui se déroulent depuis de multiples générations dans cette chaîne de montagne. Il faut juger de ce qui est considéré comme le plus important à l'heure actuelle.

Le document d'urbanisme :

Le document d'urbanisme de la Chapelle du Bard est une carte communale. Cette dernière décrit les zones constructibles ou non. La zone de Pré-Rond est ambiguë. La majorité de ce territoire n'est pas constructible. Un document d'urbanisme permettant une délimitation plus précise, du type PLU serait un atout pour que les limites d'aménagement soient claires.

D tableau de synthèse

	<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>	<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<u>La station de ski</u>	Rentabilité économique	Environnée par des ZNIEFF, et bientôt des ENS	Agrandir son domaine et son confort	Sur le milieu naturel
<u>Allevard les bains</u>	Dynamiques estivale et hivernale	Périodes à forte croissance économique, et d'autres à faible	Développer ses deux dynamiques économiques	Etalement pavillonnaire incontrôlé, dégradant le paysage
<u>La Chapelle du Bard</u>	Richesse du patrimoine	Peine à imposer sa politique	Commission pour faire entendre sa politique	Projets en cours peuvent détériorer le patrimoine
<u>Syndicat du Collet</u>	Lie deux politiques opposées	Ne tient pas assez compte du milieu naturel	Aménager Pré-rond	ZNIEFF classée en ENS
<u>Zone Pré-Rond</u>	Milieu assez préservé	Confrontation ZNIEFF/station de ski	Cible de multiples projets	Projets de développement en opposition avec le cadre
<u>Touristes</u>	Essentiels aux deux communes	Méconnaissance des enjeux du milieu naturel	Obtenir encore plus de confort durant leur séjour	Destruction irréversible de richesses naturelles

E Justification du projet

Tenir une politique de protection de l'environnement n'est pas seulement dans l'intérêt de la commune de la Chapelle du Bard, pour la sauvegarde de son patrimoine. En effet, la portée des ZNIEFF rayonne à une échelle beaucoup plus large, qui est celle de la préservation du patrimoine Français, et dans l'intérêt de la sauvegarde de la biodiversité.

Beaucoup de personnes ont des intérêts sur la zone de Pré-Rond. C'est pour cela qu'il y a nécessité de l'aménager afin que chacun trouve son compte sur ce territoire sans que ceci se fasse au détriment d'autres activités, mais surtout sans déranger le milieu naturel. Les activités comme le ski, le parapente, les randonnées, l'exploitation forestière, et bien d'autres ne doivent pas mettre en danger les espèces d'intérêts.

IV Proposition d'aménagement de la zone de Pré-Rond

Le but est de réaliser un projet conciliant les intérêts des différents acteurs, mais surtout sans que cela porte atteinte au milieu naturel. Cette perte serait irréversible.

Préambule :

Pour gérer une situation aussi complexe que celle de Pré-Rond, il faut réaliser un projet d'aménagement comportant deux volets :

- Un premier consiste à mettre en valeur ce patrimoine naturel, afin qu'il soit mieux connu de tout le monde. Une bonne connaissance de son existence, et des conséquences dramatique de sa perte, permettrait de modifier les habitudes et comportements de chacun pour le préserver.
- Le second volet consiste à développer une activité économique sur cette zone, bien évidemment en dehors des ZNIEFF. Cette activité doit respecter le cadre environnemental de Pré-Rond, et c'est pour cela qu'elle doit être non polluante à tous les points de vue. Elle devra permettre un meilleur confort des skieurs en hiver, soulageant ainsi les attentes du syndicat du Collet d'Allevard. Cependant, son principal objectif est d'être attractive pour une large gamme de clientèle en été, et même hors saison. D'où la nécessité qu'elle soit originale.

Ce projet est destiné à concilier les intérêts des différents acteurs, et non à en privilégier un plus que les autres. L'objectif principal est de protéger les ZNIEFF, face à la nécessité d'aménager la zone. Il doit être en accord avec les orientations de protection des ZNIEFF établies par l'AVENIR.

A Le Projet

Il consisterait dans un premier temps à réaliser un sentier de promenade éducatif. Celui-ci serait soit à l'intérieur de la ZNIEFF numéroté 38210023, soit à l'extérieur si les risques de détérioration du milieu naturel sont importants avec un sentier traversant la zone d'intérêt. C'est à l'ONF d'en juger. Préférentiellement, il se ferait sur la partie de la ZNIEFF à proximité de la station de ski. Nous en verrons pourquoi par ci-dessous.

Dans un second temps, ce projet comporterait la création d'un chalet dont les techniques de construction relèveraient de l'éco-construction.

1 La Localisation du Projet

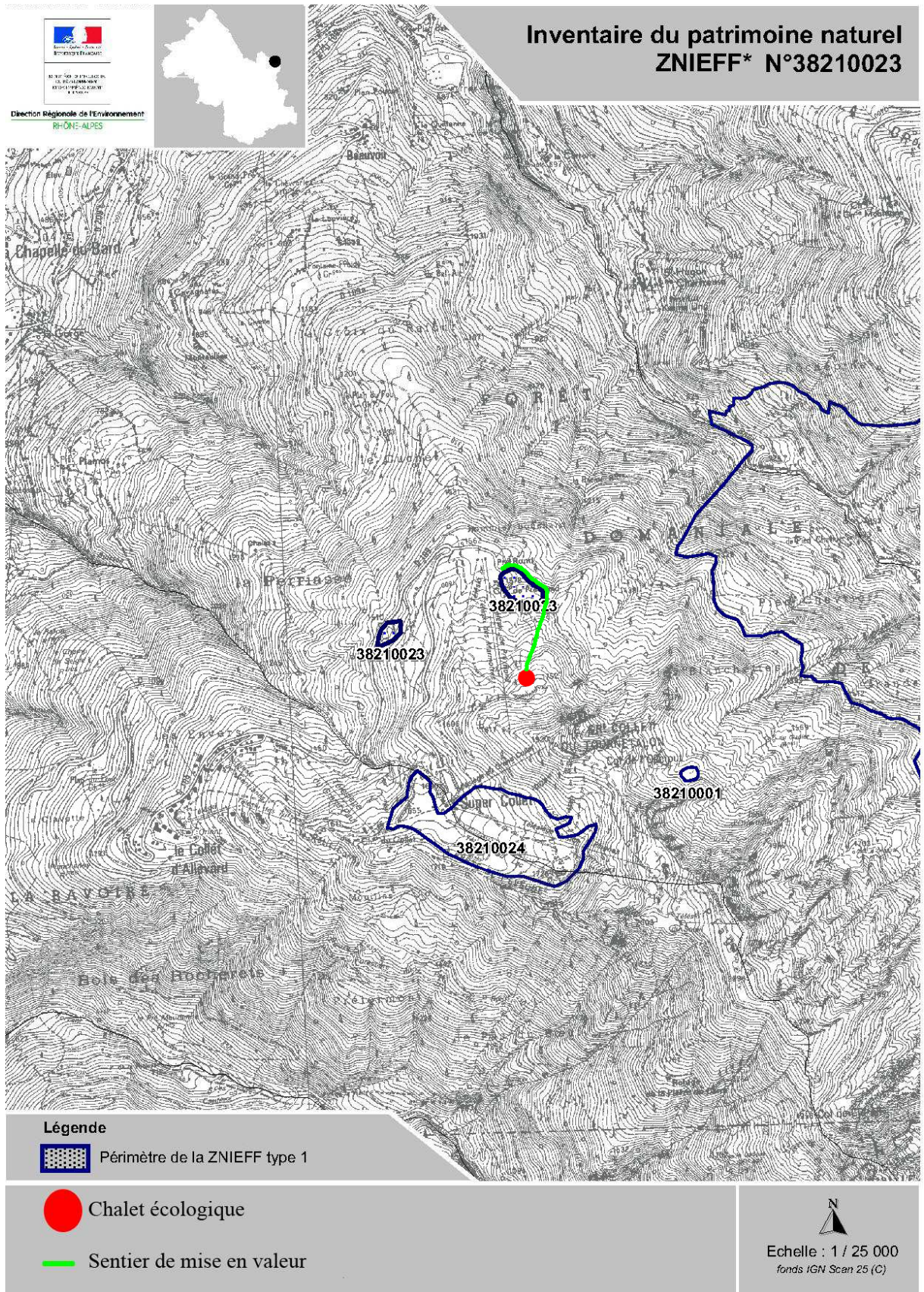
La localisation de ce chalet doit être bien réfléchie. En effet, il devra être situé à proximité de la ZNIEFF du versant nord de Pré-Rond, mais en même temps il devra être visible des pistes de ski en hiver. Ainsi, il aurait une double fonction selon la saison.

- En hiver, du fait de sa visibilité, il serait le point d'arrêt de nombreux skieurs pour satisfaire leurs besoins naturels (restauration, toilettes).
- En été, les remontées mécaniques étant fermées, les personnes attirées par leur curiosité de visiter le chalet, ne l'atteindraient pas par les pistes. En effet, arrivant alors sur le site de Pré-Rond en voiture, il faudrait que le départ du sentier de mise en valeur des espèces d'intérêts faunistique et floristique soit situé sur le parking, avec un départ qui accroche l'œil. Il serait ainsi un lieu de passage obligatoire. Il mènerait au chalet, par une promenade instructive, permettant à ceux qui empruntent le sentier de mieux connaître le milieu dans lequel ils se trouvent, et ainsi de mieux respecter l'environnement.



Parking de Pré-Rond. Les pistes sont à droite

Proposition de traçage de sentier N°1



Si le fait d'être inaccessible par la route pose de trop gros problèmes, le chalet devra être localisé ailleurs. Un autre choix judicieux serait de la placer à l'endroit où se situait l'ancienne bergerie de Pré-Rond, c'est-à-dire au bout de la route alimentant Pré-Rond.



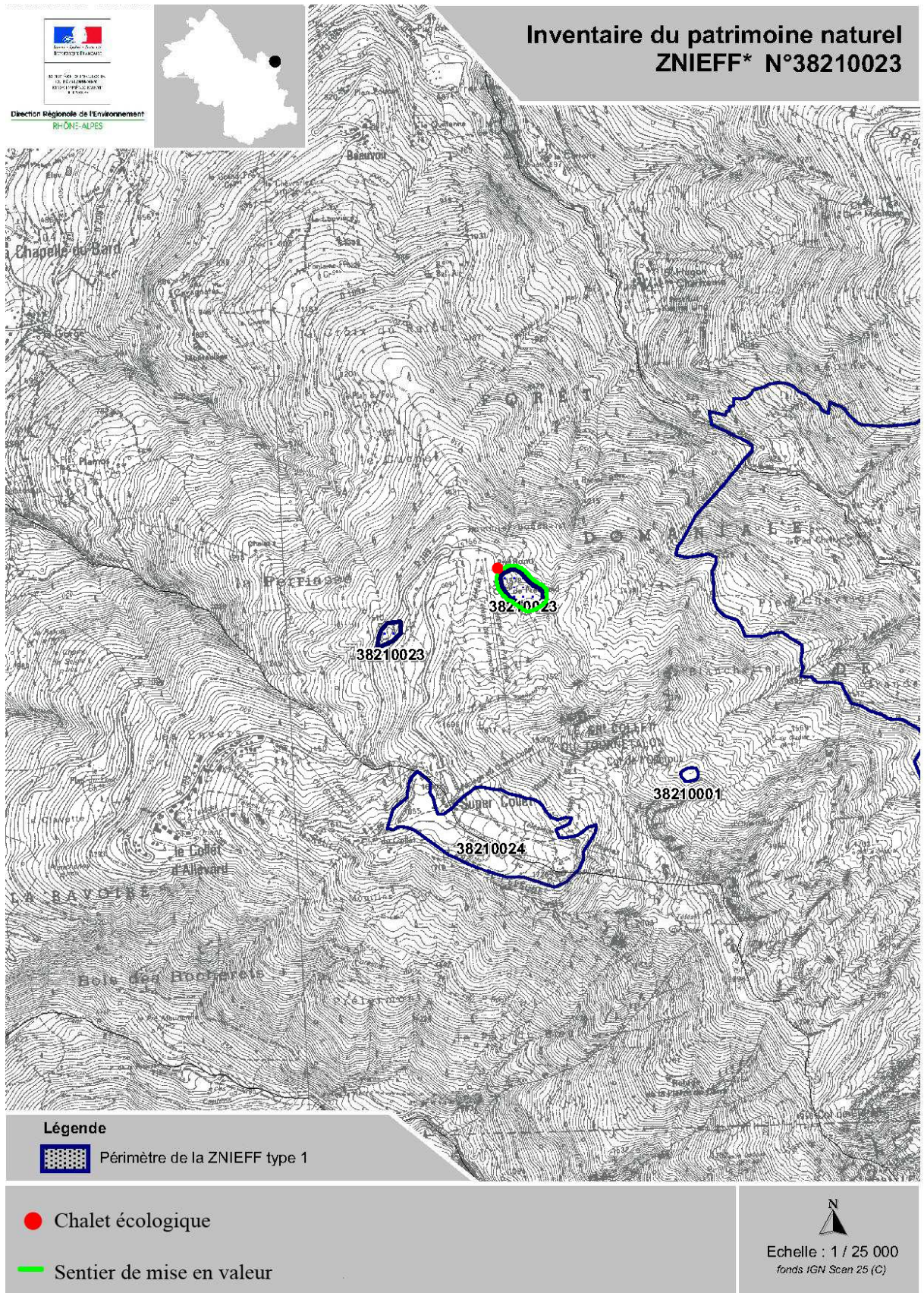
Lieu où se situait la Bergerie des écureuils

Les efforts devront alors être tournés vers la mise en valeur du départ du sentier afin qu'il soit le plus fréquenté possible, et puisse ainsi avoir un impact sur les gens. Dans ce second cas, la boucle du sentier passerait sur la limite entre les pistes de Pré-Rond et la ZNIEFF. Il permettrait de faire comprendre aux gens la confrontation entre ces deux zones ayant des buts complètement opposés, et le danger sur les ZNIEFF.



Pistes de pré-Rond

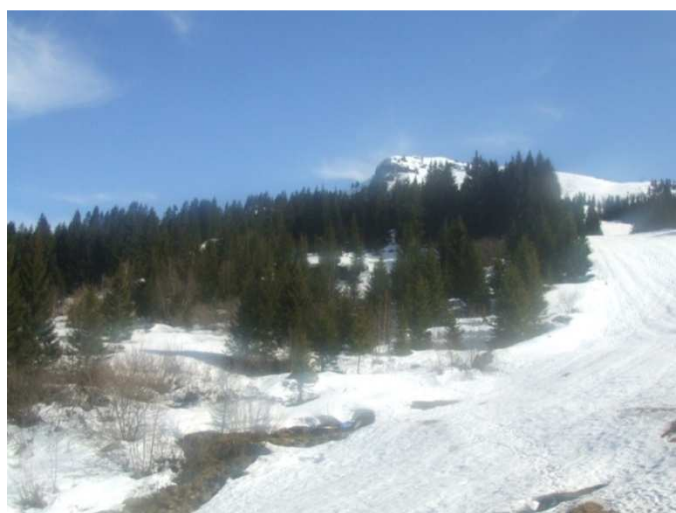
Proposition de traçage de sentier N°2



2 Caractéristiques du sentier

L'entrée du sentier devra accrocher l'œil des personnes passant devant, touristes, promeneurs et randonneurs. Pour cela elle devra être décorée. Il pourrait y avoir à l'entrée une carte situant les ZNIEFF environnantes. Il serait bien qu'il y ait aussi une charte écrite permettant à ceux qui empruntent ce chemin de connaître les comportements à adopter pour ne pas déranger les écosystèmes.

Ce chemin évoluerait dans la forêt environnant les pistes de skis de Pré-Rond. Il ne paraît pas utile d'illustrer par des photos précises l'endroit où il passerait. De plus, le tracé devra se faire en collaboration avec l'ONF afin de ne pas déranger le milieu naturel. En effet, ces spécialistes savent localiser précisément les lieux où vivent des espèces d'intérêts, et leurs refuges.



Limite entre la forêt et les pistes

Tout au long de la promenade, seraient mis en place sur les bords de ce sentier des panneaux écologiques décrivant les espèces faunistiques et floristiques d'intérêt présentes dans les quatre ZNIEFF environnant la station. En particulier, seraient décrits leurs habitudes, leurs modes de vie, les attitudes à adopter pour ne pas les déranger, et l'inévitable destruction de la richesse du patrimoine français si ces espèces venaient à disparaître de leurs derniers habitats écologiques. Des codes de couleurs pourraient être établis sur les fonds des panneaux en fonction de la rareté de l'espèce décrite. Il faut aussi que la description contienne une photo illustrant l'organisme biologique décrit, et désigne les ZNIEFF où il vit. De plus, un paragraphe expliquerait les comportements à adopter pour ne pas le déranger. La classification de l'espèce au sein du règne animal serait également souhaitable. Enfin, le panneau devra comporter sa carte de répartition.

Exemples de panneaux :

Au niveau de la flore :

Listera cordata (L.) R.Br.

Famille des Orchidacées (Orchidaceae)

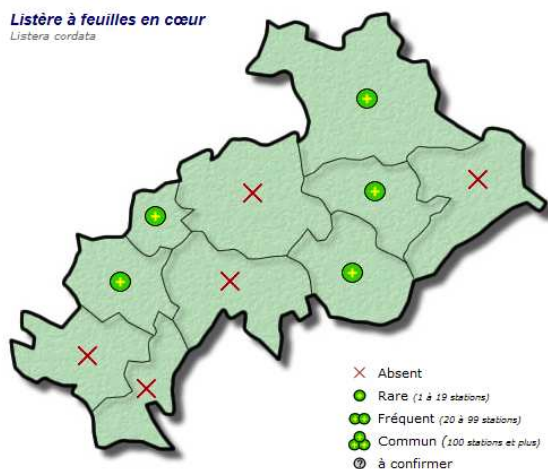
Genre Listera

Groupe des Listères



« Dans la série des plantes minuscules à rechercher dans les lieux sombres, cette listère est sur le podium. Cette minuscule plante est plus petite que sa grande sœur, la grande listère, et surtout bien plus rare. Ses fleurs sont rougeâtres, disposées en une grappe courte montée sur une tige également rougeâtre. Ses feuilles sont au nombre de deux, faussement opposées, en forme de cœur. On la trouve dans les sous-bois, principalement de résineux. »

Cet organisme végétal mesure de 5 à 20 cm, et le diamètre du pétale est de 5 à 10 mm. Cette plante vivace habite dans les zones situées entre 800 et 2300 mètres d'altitude. Sa floraison se déroule durant les mois de mai à août.



Source : Atlas de la Flore des Hautes-Alpes - Edouard Chas - 1994

Au niveau de la Faune :

Le Tétraz-Lyre, ou Tetrao tetrix

Famille des tetraonidae

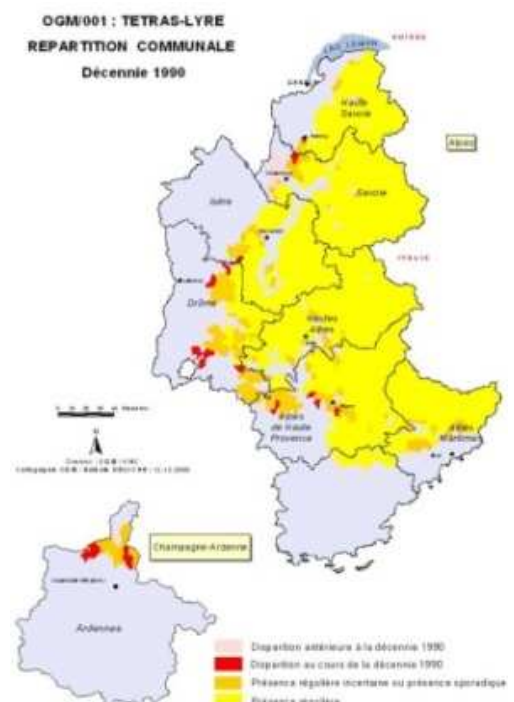
Genre des Lyrurus



Le Tétraz-lyre, aussi appelé coq de Bruyère, est un oiseau sédentaire, symbole des Alpes Européennes. Il est considéré comme une espèce relique des époques glaciaires. Pour vivre, il nécessite un domaine vital d'environ 3000 hectares, comprenant des forêts de conifères avec des clairières et des tourbières. On le trouve jusqu'à 2300 mètres d'altitude.

Ces animaux sont très sensibles au déboisement et aux pâturages détruisant la végétation basse. Les stations de ski fragmentent son habitat et donc son espace vital, et les obligent à fuir. Ils sont souvent victimes de collisions mortelles avec les câbles des remontées mécaniques. En hiver, il est souvent dérangé par les skieurs hors piste car il s'enfouit dans de la poudreuse fraîche pour passer l'hiver, en se regroupant avec d'autres. A chaque dérangement, ils changent de cachette. En été, ce sont les chiens errants et les randonneurs qui les dérangent.

Dans certaines régions des Alpes, des mesures de protection sont prises pour sa sauvegarde, comme la préservation de zones vierges de toutes activités humaines : l'interdiction des zones d'hivernage aux skieurs hors-piste, la limitation du passage des randonneurs aux sentiers balisés et interdiction des chiens en liberté, le retardement de la montée des troupeaux en alpage, l'installation sur les câbles de spirales ou de bouchons, biens visibles par les oiseaux afin de limiter les collisions.



La lecture de panneaux peut devenir redondante au bout d'un moment, et les gens n'attachent plus d'importance à leur lecture. Une idée pour capter leur attention serait d'installer quelques jeux éducatifs dynamiques, et des expériences à réaliser. Ceux-ci pourraient fonctionner avec des panneaux solaires s'il y a besoin d'énergie. Certains panneaux pourraient également faire un flash, ou un petit bruit lorsque des touristes passent devant. Par ailleurs, des statues sculptées dans le bois et représentatives d'espèces présentes dans les ZNIEFF environnantes pourraient être mises sur les bords du sentier.

Aussi, la longueur de la promenade ne devra pas dépasser quatre kilomètres environ afin qu'elle soit accessible par tous. Ainsi, les familles avec de jeunes enfants, les personnes âgées, et certains handicapés pourront en bénéficier.

Tous les panneaux du sentier devront être écologiques.

Au niveau de la sécurité

Il faut absolument que ce sentier soit réalisé sans déranger ou détruire les espèces d'intérêts présentes, notamment au niveau du traçage et de la construction.

Aussi, au niveau des promeneurs, deux solutions sont possibles pour que leur passage n'ait pas de conséquences sur le milieu naturel. Une première possibilité est le balisage du sentier. Cependant, il ne faut pas que les gens se sentent opprimés, car ils se promènent dans la nature pour être libres.... Une seconde option serait de faire s'engager les gens à respecter le milieu, dans une charte au départ du sentier.

3 Caractéristiques du Chalet

L'éco-construction est apparue dans les années 1960. Cette méthode de bâtir consiste à créer un bâtiment doté des technologies lui permettant de respecter au mieux l'environnement et l'écologie dans sa construction. Elle cherche à s'intégrer le plus respectueusement possible dans un milieu en utilisant des ressources naturelles et locales. Cette habitation utilise des matériaux naturels de constructions et d'isolations tels que la pierre, la brique de terre, le chanvre, la paille, le bois, la plume d'oie, la laine de mouton.

Une autre particularité de cette méthode est l'utilisation d'énergies renouvelables et naturelles. Ce peut être l'utilisation de panneaux solaires, d'éoliennes, ou des systèmes de récupération d'eau. Ces bâtiments procurent un grand confort, et une meilleure protection de la santé.



Un tel type de construction n'est pas très répandu en France. C'est ce qui ferait son originalité.

Par contre, l'utilisation d'éoliennes serait en opposition avec le cas de Pré-Rond. Elles abîmeraient la beauté du paysage, et généreraient des nuisances sonores.



S'il y a possibilité avec les performances actuelles des énergies renouvelables, ou dans un futur proche, il serait souhaitable que ce chalet soit entièrement autonome en électricité. Cela lui conférerait un caractère écologique irréprochable. Des panneaux solaires, et d'autres systèmes comme une turbine dans une rivière l'alimenteraient. Il faut en remettre le jugement de faisabilité à un spécialiste, mais il faut surtout que cela ne soit pas une gêne pour le fonctionnement de la restauration. Ainsi ce chalet autonome serait un modèle pour beaucoup d'autres.

4 Fonctions du Chalet

Il y aurait des toilettes publiques en libre service, car à l'heure actuelle il n'y en a pas sur Pré-Rond. C'est un manque durant la saison d'hiver.

Une pièce du chalet serait dédiée à une exposition constante permettant un développement plus approfondi des panneaux descriptifs du sentier, avec des démonstrations et expériences à réaliser pour mieux capter l'attention des gens. En effet, la lecture des panneaux peut s'avérer redondante au bout d'un moment, et le message peut ne pas passer entièrement. Cette pièce vivante permettrait de capter l'attention d'un plus grand nombre de personnes, voire de personnes handicapées si possible. En hiver, l'accès aux toilettes se ferait obligatoirement par l'intermédiaire de cette pièce.

Il y aurait également un restaurant, dont l'activité pourrait être continue ou non tout au long de l'année, en fonction de la fréquentation. Par ailleurs, le développement de cette activité économique serait bénéfique pour la commune.

Si le chalet est localisé comme sur la carte montrant la première proposition de traçage du sentier, l'approvisionnement en matières premières du restaurant se ferait par les pistes :

- à motoneige en hiver
- en 4x4 en été

Ces moyens de transports des matières premières ne sont pas écologiques, mais ils sont pratiqués sur cette zone. Pourquoi ne pas les utiliser ?

Un moyen écologique pour acheminer les matières premières du restaurant pourrait être le transport à dos d'âne. Ce serait aussi une animation pour les clients et toutes les personnes sur la zone. De plus, cette curiosité attirerait des consommateurs. A ce moment là, il faudrait une écurie au sous-sol du chalet.

Ce restaurant serait un peu particulier, car il offrirait uniquement à ses clients des produits du terroir conçus dans les différentes fermes des alentours, et des spécialités régionales.

L'activité de restauration basée sur la mise en valeur des produits du terroir comporte des contraintes majeures. En effet, son approvisionnement est difficile si le chalet n'est pas situé à proximité de routes. Cependant, plusieurs restaurants de stations fonctionnent ainsi, et deviennent donc des preuves de faisabilité. Il y aurait aussi des périodes de pointes, de creux, et des périodes difficiles pour s'approvisionner à cause de l'accès, mais aussi à cause des productions locales parfois saisonnières.

Tout de même, sa réalisation serait bénéfique à beaucoup d'éleveurs, agriculteurs, fermiers et autres, pour la prospérité de leurs commerces.

Une partie de leur stock serait assurée d'être vendue au restaurant du chalet. Mais aussi, ces travailleurs locaux, par le biais du chalet qui mettrait en valeur leurs activités, pourraient mieux se faire connaître des touristes et des gens en général. Ainsi, ils augmenteraient leur clientèle.

Le fait de proposer uniquement des produits de la région dans le restaurant s'inscrit dans l'idée de faire connaître la richesse de la région à toutes les dimensions, et la nécessité de la préserver (Par exemple, en été on ramasse les myrtilles au Collet...).

D'autre part, différentes structures ou associations pourraient proposer des soirées à thèmes en tout genre, comme par exemple la sensibilisation au milieu naturel ou pour défendre leurs causes. Le lieu serait convivial, et la location du chalet serait une source de revenu pour son, ou ses propriétaires. Il faut alors envisager quelques dortoirs qui pourraient aussi servir en hiver pour que des skieurs puissent être à proximité des pistes. La location du chalet pourrait aussi être une ressource pour son ou ses propriétaires.

Enfin, à l'entrée du chalet un cahier pourrait être placé pour des propositions d'évolutions et d'amélioration.

B Qui en bénéficierait ?

Le but est de capter toutes les personnes approchant les trois zones d'intérêt pour diverses raisons afin de leur faire prendre conscience des enjeux de ces dernières, et de la nécessité de les préserver.

Durant la période d'hiver, cet aménagement devra attirer les skieurs, et toutes les personnes venant pratiquer différentes activités dans la station en participant à leur confort.

En été, il serait souhaitable que le projet soit en premier lieu attractif pour les curistes. En effet, chaque année les thermes attirent beaucoup de monde, et la cure dure uniquement deux ou trois heures dans la matinée. Un des problèmes de l'établissement thermal est d'occuper ces touristes tout le reste de la journée. Lui-même ne propose aucune activité, mais donne des adresses et dirige les gens vers les points incontournables du pays à visiter ou à faire. Depuis que les thermes ont diversifié leurs activités et proposent des soins de remise en forme, ils doivent rester ouverts sur une période beaucoup plus longue qu'avant. Ils orientent leur clientèle vers les activités de plein-air pour passer leur temps libre. Une promotion du projet par les thermes serait bénéfique.

D'autre part, il faudrait que le projet intéresse les parapentistes. En effet, le site du Collet d'Allevard est réputé pour permettre de jolis vols en parapente. Cette activité draine aussi beaucoup de monde. Ainsi, ces gens pourraient connaître un peu mieux les forêts qu'ils survolent, et se sensibiliser à la préservation du milieu naturel. Le but est aussi d'influencer sur leurs attitudes lorsqu'ils seraient sur les sites de décollage avoisinant les ZNIEFF.

Par ailleurs, ce projet doit être original pour permettre l'apport d'une clientèle curieuse, que ce soit des touristes estivants, des gens de passages, ou encore des locaux.

C Réalisation du projet

Le sentier pourrait être réalisé par l'ONF du pays d'Allevard. Ils seraient les mieux adaptées pour savoir où le chemin de promenade devrait passer afin de déranger le moins possible les biotopes. Aussi, avec leur expérience, ils seraient les mieux placés pour promouvoir ce sentier auprès des différentes structures accueillant du public, et même pour faire des visites guidées.

Pour les animations et jeux dynamiques qui seraient répartis le long du sentier, il faudrait peut-être faire appel à différents artisans locaux, et à leurs imaginations.

En revanche, la construction du chalet nécessite des techniques particulières. C'est pour cela qu'il faut faire appel à une société spécialisée dans l'éco-construction, et acceptant si besoin de travailler avec un accès limité au sentier (première proposition de traçage).

D Position de quelques acteurs

- Mr Usségliot, directeur de la SAPAMA, pense qu'il serait bien de développer Pré-Rond, mais ne souhaite pas prendre partie sur un projet. Selon lui, il est encore trop tôt pour décider aujourd'hui.
- Mr Salamand : « on a raté un virage lors de la création du Collet d'Allevard, et peut être fait des choses ayant des conséquences irréversibles, en particulier par rapport à la destruction de biotopes... »
- Mr Daugeron, ingénieur forestier à l'ONF, veille à ce que le projet qui se réalisera sur la zone de Pré-Rond n'altère pas le milieu. Il pense que l'activité économique doit pouvoir se faire en parallèle avec la protection des milieux.
- Le nouveau maire de la Chapelle du Bard est très conservateur. Il n'a pas encore accepté l'idée que l'ancienne bergerie de Pré-Rond a été détruite. On peut ainsi penser qu'il privilégiera la protection du milieu.
- Le service de l'environnement du conseil général de l'Isère, et en particulier Madame Chabert souhaiterait faire passer la Tourbière de Pré-Rond en Espace Naturel Sensible, avec l'accord du maire de la Chapelle du Bard.

Conclusion

Les riches ressources du pays d'Allevard en minerai de fer et en source d'eau ont permis son développement. Aujourd'hui, c'est le développement de la station de ski du Collet d'Allevard qui s'avère être un danger pour les ressources du territoire en patrimoines faunistique et floristique, ainsi que sur l'environnement.

Ce projet d'aménagement, dans le cadre du développement durable, est un exemple de projet qui permettrait à la commune de la Chapelle du Bard de réaliser à Pré-Rond quelque chose en phase avec sa politique. C'est-à-dire un aménagement « léger » de la zone, afin de concilier une activité économique, les besoins de la station, et le cadre naturel du paysage.

Afin d'attirer du monde pour son bon fonctionnement, ce projet prend en compte ce qui est déjà existant, soit pour compléter en répondant à un besoin, soit pour être promu. Il essaie d'être le résultat de la conciliation des intérêts des différents acteurs.

Ce projet est adapté au cas du Collet d'Allevard. Cependant, les problèmes de confrontations entre milieu naturel et devenir d'une station de ski en hiver et en été sont présents à beaucoup d'endroits. On peut se demander si les campagnes de sensibilisations à l'environnement, le développement des projets de développement durable, des techniques d'éco-construction, et des énergies renouvelables, permettront de les résoudre ? Et, en général, de réaliser des constructions respectueuses de l'environnement ? Par ailleurs, on peut se demander quel impact un tel projet peut avoir en terme de sensibilisation des gens vis-à-vis du milieu naturel ?

Bibliographie

- Musée Jadis Allevard :
Dossiers pédagogiques sur le fer et les thermes.
La majorité des images de ce dossier proviennent de photographies et cartes postales appartenant au musée.
- Mairie de la Chapelle du Bard :
Données démographiques
Données sur la zone de Pré-Rond
- « Le collet d'Allevard, Histoire d'une passion partagée » Edition La Fontaine de Siloé, 2005, 221 pages.
- « Allevard, la forêt déchirée » de Georges Salamand, Editions du fond-de-France, 1996, 150 pages.
- « La gloire du haut bréda et les canons de Colbert », de Georges Salamand, 1995, 91 pages.
- « Le pays d'Allevard », de Maurice Collin, 1999, 128 pages.
- « La Chapelle du Bard », Le Dauphiné Libéré, quotidien, article de 1961, d'Alain de la Jeannotte.

Sites internet :

- www.allevard-les-bains.com
- www.lecollet.com
- www.ecologie.gouv.fr (diren)
- www.avenir.38.free.fr
- www.frapna.org
- www.florealpes.com

Annexes

Illustrations de ce que ce projet cherche indirectement à protéger

Flore :

- **Listère à feuilles cordées**

Carex pauciflora Lightf.

Famille des Cypéracées (Cyperaceae)

Genre *Carex*

Groupe des Laïches



« Cette petite laïche se rencontre dans certaines tourbières à sphaignes. Elle est principalement caractérisée par sa petite taille et son inflorescence composée d'un faible nombre d'utricules fins et allongés, généralement orientés vers le bas à maturité. »

Cette plante vivace, habitant des zones comprises entre 1200 et 3000 mètres d'altitude est en floraison durant les mois de mai, juin, et juillet. Sa taille est comprise entre 5 et 20 cm de haut, et 5 à 10 mm de large.

- **Rosolis à feuilles rondes**

Drosera rotundifolia L.

Famille des Droséracées (Droseraceae)

Genre des *Drosera*

Groupe des Droseras



« Cette plante carnivore se rencontre dans les tourbières à sphaigne. Ses feuilles rondes couvertes de glandes rougeâtres sont très caractéristiques. Ces glandes sont utilisées par la plante pour attraper et digérer de petits insectes. Ces fleurs, blanches, sont très difficiles à observer. »

Cette plante mesure de 5 à 12 cm de haut, et de 4 à 8 mm de large. Elle fleurit durant les mois de juin à septembre, et ne survit pas au-dessus de 2000 mètres d'altitude.

- **Polystic à Aiguillons**

Polystichum aculeatum (L.) Roth

Famille des Dryoptéridacées (Dryopteridaceae)



« Cette fougère est une adepte des bois assez frais et des ravins de moyenne altitude. Cette plante est assez rare dans le département mais localement assez présente dans le Champsaur et le Valgaudemar. Elle se distingue du Polystichum en forme de lance par ses limbes beaucoup plus découpés et dont les dents sont terminées par des aiguillons très fins. »

Cette plante vivace mesurant de 25 à 90 cm est située dans des zones de 250 à 2100 mètres d'altitude.



- **Racine de Corail**

Corallorhiza trifida Châtel

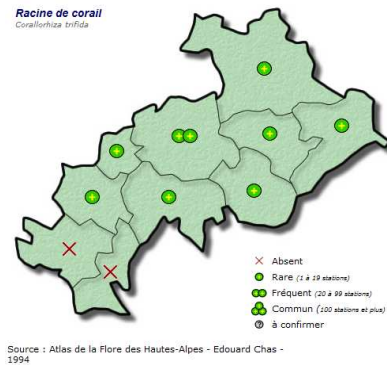
Famille des Orchidacées (orchidaceae)

Genre *Corallorhiza*



« Cette orchidée dépourvue de feuilles tient son nom de la forme de son rhizome, ressemblant à du corail. Cette plante est très discrète et pousse en petits groupes sous les hêtraies ou les hêtraies-sapinières. Cette espèce est saprophyte et affectionne les litières riches. Le manque de lumière de son environnement de prédilection ne la rend pas très photogénique. »

Cette plante fleurit de mai à juillet, et pousse dans les zones de 1400 à 1900 mètres d'altitude.



- **Orchis de Traunsteiner**

Dactylorhiza traunsteineri (saut.)

Famille des Orchidacées (Orchidaceae)

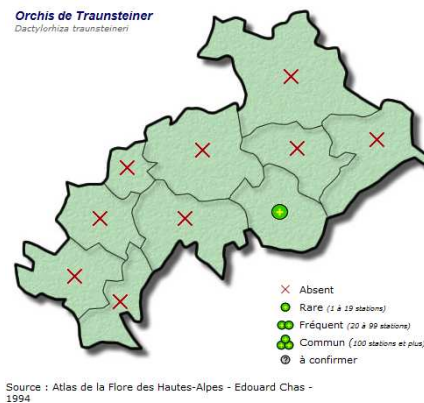
Genre *Dactylorhiza*

Groupe des *Dactylorhizas*



« L'orchis de Traunsteiner peut être facilement identifié s'il est bien typé. Le principal critère d'identification réside dans l'observation du port de la plante, celle-ci est bien droite, aux feuilles fines souvent dressées contre la tige, donnant l'impression d'être grande et maigre. L'inflorescence est lâche, chaque fleur possède un éperon conique et droit aussi long que l'ovaire. La tige est rougeâtre dans la partie supérieure. Attention à la confusion avec *D.majalis* et *D.angustata* »

Cette plante vivace mesure de 10 à 40 cm de haut, et de 10 à 15 mm de large. Elle vit dans les zones comprises entre 250 et 2000 mètres d'altitude, et fleurit en juin et juillet.



- **Rhapontique des Alpes**, ou *Stemmacantha Rhapontica*

Famille des Astéracées

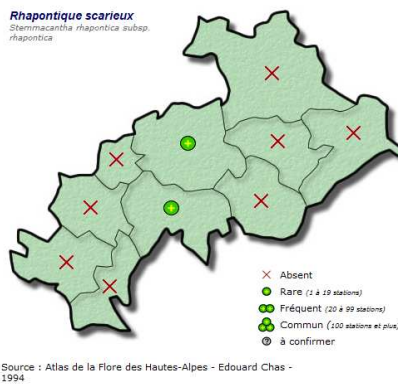
Genre des *Stemmacantha*

Groupe des Rhapontiques

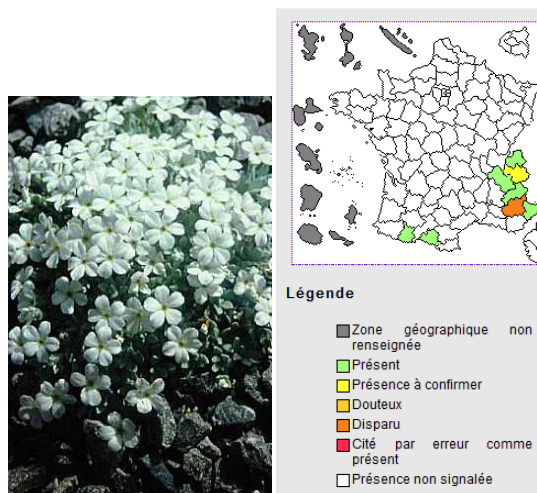


« Cette grande plante est assez rare et protégée au niveau national. Ses feuilles sont très grandes (jusqu'à 60 cm). Sa tige est épaisse, droite, coiffée d'un gros capitule rose ou violet. Cette plante a comme autre caractéristique de posséder une multitude de noms latins, ce qui ne facilite pas sa détermination... Se rencontre sur sols siliceux. A ne pas confondre avec *S.heleniifolia*, qui pousse sur sols calcaires. »

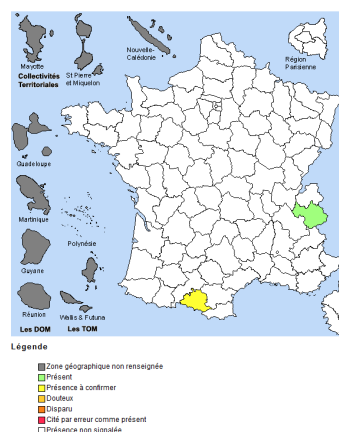
Elle fleurit durant les mois de juillet, août, et septembre, et vit dans des zones de 1400 à 2600 mètres d'altitude.



- **Androsace de Vandelli**
 Famille des Primulaceae
 Genre des Androsace



- **Orchis de Laponie, ou Dactylorhiza pseudocordigena**
 Famille des Orchidaceae
 Genre des Dactylorhiza



Faune :

- Lièvre variable

Famille des Leporidae

Genre des Lepus



C'est une véritable relique de l'époque glaciaire le Lièvre variable a retrouvé en montagne des conditions de vie qui étaient les siennes auparavant. Le lièvre variable (*Lepus timidus*), aussi appelé « Monsieur Blanchot » ou « Blanchon », est un spécialiste du camouflage. Il a un corps plus ramassé que son congénère, le lièvre européen, afin de limiter les pertes calorifiques en zone montagneuse, des oreilles plus courtes et des pattes postérieures plus larges pour faire office de raquettes dans la neige poudreuse. Il est un infatigable coureur qui fréquente tous les milieux alpins, à toutes saisons, à la recherche de sa pitance.

- Triton Alpestre, ou Triturus Alpestris

Famille des Salamandridae Genre des Ichthyosauria



Le triton Alpestre est un urodèle d'une dizaine de cm de long. Il est aisément reconnaissable à son ventre orange à rouge vif. La queue est comprimée latéralement. Les doigts et orteils ne présentent ni franges ni palmures. On le trouve dans la plupart des points d'eau stagnante ou à débit presque nul (mare, étang, lac...). Cette espèce n'est pas menacée, selon l'UICN.

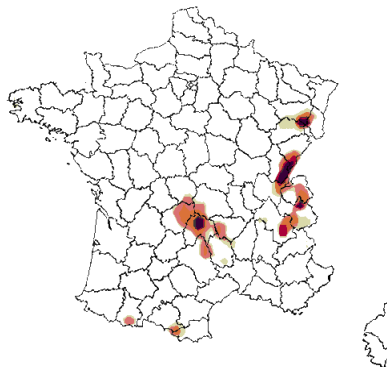


- **Agrion Hasté**, ou *Coenagrion Hastulatum*
Famille des Coenagrionidae



Il fréquente surtout les marais et les tourbières, les fossés plus ou moins envahis par la végétation et les petits étangs, mais aussi les pièces d'eau plus grandes. Il vit jusqu'à des altitudes de 2500 mètres d'altitude. L'accouplement a lieu en juillet, et les larves éclosent deux à trois semaines plus tard, en août. Les *Coenagrion* ont une période de maturation, pendant laquelle ils s'observent à proximité de leur lieu de naissance, avant d'y retourner pour se reproduire.

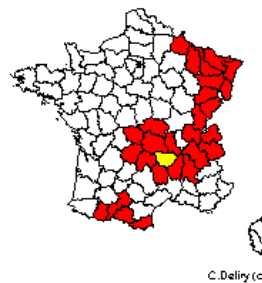
Carte de répartition :



- **Leucorrhine douteuse**, ou *Leucorrhinia dubia*
Famille des Libellulidae

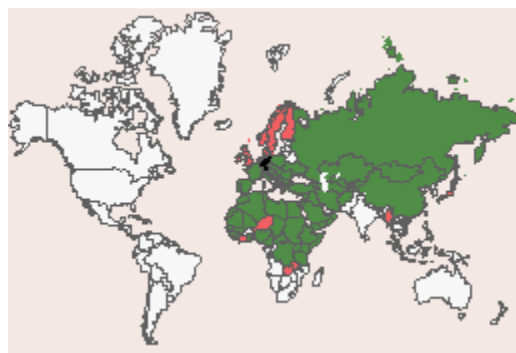


Cette espèce est en danger critique d'extinction.



- **Merle de Roche**, ou *Monticola Saxatilis*
Famille des Turdidés

Le mâle de monticole de roche est bien distinctif : le dessus est bleu avec un 'mouchoir' blanc sur le dos (entre le manteau et le croupion), les ailes sont brunes avec des liserés chamois, le dessous et la queue sont oranges. La queue est relativement courte. La femelle a les caractéristiques suivantes : les ailes sont brunes à liserés chamois, le reste du corps est brun moucheté et la queue est orange. C'est une espèce migratrice. Sa taille est d'environ 19 cm, son envergure de 33 à 37 cm, et son poids est de 42 à 65 grammes.



- **Gelinotte**



Sa silhouette est massive, ses pattes courtes. Le dessus du plumage est gris-brun et se démarque particulièrement avec le dessous blanchâtre tacheté de noir. La queue assez longue, brunâtre ou grise, est traversée par une large bande noire et marquée par un liseré blanc. Les flancs sont parsemés de grosses taches rousses et noires. Une observation minutieuse permet de distinguer mâles et femelles : le mâle porte une petite huppe brun roussâtre, une caroncule rouge au-dessus de l'œil. Son menton et sa gorge noirs sont bordés d'une fine bande blanche, des taches blanches ornent ses scapulaires. La femelle a une gorge beige saupoudrée de points bruns ou noirs. Sa taille est d'environ 36cm, il mesure 48 à 54 cm d'envergure, et son poids est de 300 à 450 grammes.

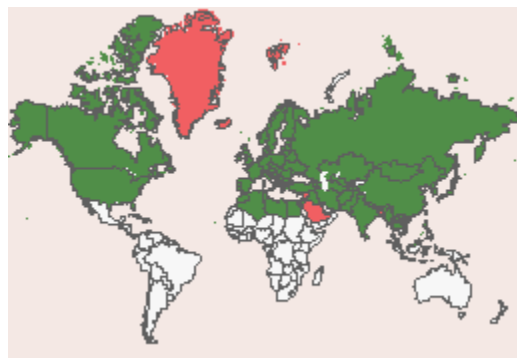
Distribution :



- **La bécasse des bois**, ou *Scolopax Rusticola*
Famille des Scolopacidés



C'est un oiseau forestier possédant un beau plumage brun-rouge rappelant la couleur des feuilles mortes. Le dessous est jaunâtre et finement barré. Sa tête est ronde et il a un long bec droit. Sa taille est de 34 cm, son envergure est de 55 à 65 cm, et son poids est de 250 à 420 grammes.



- **Lagopède**, ou *Lagopus Mutus*
Famille des Tétracidés



Les lagopèdes ont l'allure générale de petits téttras ou de faisans. Ils revêtent trois plumages au cours de l'année. En hiver, leur plumage est blanc pur, excepté la queue noire qui est présente chez les deux sexes pendant toute l'année. Les pattes sont fortement plumées et font office de raquettes, ce qui leur facilite la marche dans la neige molle. En été, les deux sexes sont barrés de taches brunes et noires indéfinissables sur le dessus. L'abdomen et le bord extérieur des ailes sont blanchâtres. Les femelles sont plus grossièrement marquées que les mâles.

Les mâles attendent plus longtemps pour quitter leur livrée blanche d'hiver et revêtir leur tenue nuptiale. Ce délai supplémentaire entraîne un effet inattendu : une prédation plus importante des mâles par les rapaces car ils deviennent plus repérables, se fondant moins bien avec l'environnement qui a changé alors que les femelles sont quasiment invisibles. Les mâles portent sur le visage une strie noire qui part du bec jusqu'à l'œil et une caroncule rouge qui surmonte l'iris. En automne, l'ensemble de la livrée est grisâtre écaillée de blanc sur le dessus, le dessous demeure blanchâtre. Cette dernière livrée est la plus brève. Sa taille varie de 37 à 42cm, son envergure de 55 à 66 cm, et son poids est entre 650 et 750 grammes.



Ces quelques fiches descriptives vulgarisées sont des exemples. Il y a bien évidemment beaucoup d'autres espèces comme les chamois, les cerfs... qui fuient leurs habitats à cause du dérangement causé par la station de ski. Un vrai spécialiste serait plus apte à cibler les espèces faunistiques et floristiques dont il est nécessaire que les gens connaissent. Il me paraissait nécessaire de réaliser ce travail afin d'illustrer ce que ce projet contribue à protéger.

Ecole Polytechnique Universitaire

Département Génie de l'Aménagement

35 allée Ferdinand de Lesseps

BP 30553

37205 TOURS cedex

Tuteur : Demazière Christophe

Millioz Jérémy

Stage DA3

2007-2008

Résumé :

La zone de Pré-Rond est une composante de la station de ski du Collet d'Allevard, en comportant deux téléskis et deux pistes. Sur ce territoire extrêmement riche et diversifié en patrimoine naturel ont été établies des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, par la direction régionale de l'environnement. C'est pour cela que cet endroit est problématique. Pour gérer cette situation, deux politiques s'opposent. La première a pour objectif de développer la station pour sa prospérité. Elle est soutenue par les organisations gérant la station (SAPAMA, syndicat du Collet), et d'autres structures ou personnes trouvant leurs intérêts. La seconde politique consiste à limiter l'étalement de la station, au profit de la préservation du milieu naturel, afin de ne pas risquer des pertes irréversibles sur la biodiversité. Cet objectif est celui de la commune de la Chapelle du Bard sur laquelle est localisée la zone de Pré-Rond. Au regard des pressions montantes de la part des acteurs de ce territoire partisans de la première politique, sur la commune de la Chapelle, un aménagement de la zone devient une nécessité. Surtout depuis la destruction pour causes de sécurité de l'unique structure d'accueil des skieurs qui était présente sur Pré-Rond. Un projet d'aménagement concilierait les intérêts de chacun.

Mots Clés :

Enjeux, Intérêts, Confrontations, Conciliations, Syndicat Intercommunal, Ressources territoriales, ZNIEFF, Eco-construction, Biodiversité, Produits du terroir, Patrimoine naturel...

La Chapelle du Bard, Allevard les Bains, Le Collet d'Allevard, Pré-Rond, Isère, 38

